

LE VIEUX CONDEEN

JUILLET • 2019

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MAGAZINE

N°14

P 10 • GRAND FORMAT

Médiation & habitat

P 16 • DOSSIER

« Fête de nuit »

P 18 • MA VILLE

EN CHIFFRES

Budget 2019

CHIFLAOS présente

LA VOIX DE JOHNNY

avec

Jean-Baptiste Guegan

Le Concert Hommage

VIEUX CONDÉ 7 JUILLET

WWW.LAVOIXDEJOHNNY.COM

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Terre saine
Communes sans pesticides

www.ville-vieux-conde.fr

**Vieux
Condé**
Ville de toutes les énergies



GUY BUSTIN,
MAIRE DE VIEUX-CONDÉ,
PRÉSIDENT DU CCAS

- Conseiller Communautaire Valenciennes Métropole
- Membre titulaire du SIAV
- Membre du Syndicat des Eaux du Valenciennois SEV - Vice Président
- Délégué suppléant au SIMOUV

Pour les élèves, petits et grands, et pour le plaisir de tous, le temps des vacances va bientôt arriver.

Des activités de loisirs sont mises en place en cette période estivale pour les enfants et les familles grâce aux actions des associations et leurs bénévoles, et également grâce aux différentes structures agréées dans l'accueil de nos enfants de 3 ans à 13 ans. Toutes ces manifestations sont autant d'occasions de s'amuser, se retrouver en famille pour un été sympathique.

Le point d'orgue de cet été sera la fête de nuit, le 7 juillet, avec le carnaval et la participation de JEAN-BAPTISTE GUEGAN, la voix de Johnny. Votre GRAND FEU D'ARTIFICE clôturera cette magnifique journée familiale.

Je vous souhaite un très bel été, un de ceux où l'on a envie de faire la cigale et oublier tout le reste.



Bonnes vacances,
Cordialement,
Guy Bustin...



SOMMAIRE

RÉTROSPECTIVE PAGE 4

GRAND FORMAT : MÉDIATION & HABITAT PAGE 10

- 1^{ère} partie : salubrité publique
- 2^{ème} partie : une journée avec les médiateurs de la ville

DOSSIER SPÉCIAL : FÊTE DE NUIT PAGE 16



ON A TESTÉ POUR VOUS... PAGE 32

MA VILLE EN CHIFFRE : BUDGET PAGE 18

AU QUOTIDIEN PAGE 21

AGENDA PAGE 35



< GROUPE SCOLAIRE GEORGES GERMAI >

LES TRAVAUX AVANCENT

< PNRQAD GAMBETTA-DERVAUX >

INFO : MAIRIE ANNEXE
MAISON POUR TOUS FRANK TROMMER

- 75 rue d'ANJOU
- mairie-annexe@ville-vieux-conde.fr
- 03 27 40 14 24

C'est un endroit qui vous est totalement dédié. Un lieu d'accueil, de rencontre et d'information qui vous propose de nombreuses activités et services destinés à faciliter votre quotidien. Tous les après-midi, une permanence est assurée pour vous aider dans vos démarches administratives et répondre à vos questions. Sur place vous trouverez aussi : Un Point Information Jeunesse (PIJ) Des permanences sur rendez-vous : RSA, IEJ, APEI, BGE, ALTEREGAU, MISSION LOCALE, l'aide à l'auto entreprise, l'aide aux personnes en situation de handicap.



N°14 Juillet 2019
LE VIEUX CONDÉEN MAGAZINE

Éditeur : Mairie de Vieux-Condé
1, rue André Michel
59690 VIEUX-CONDÉ
Tél. : 03 27 21 87 00

Directeur de la publication :
Guy BUSTIN

Rédaction : Services de la ville
Photos : Service communication

Conception graphique :
C-Pub Studio
350, rue Arthur Brunet
59220 Denain
Tél. : 03 27 47 42 32
Impression :
Mixe Communication
12, rue du 18 Juin 1940
59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. : 03 27 48 55 48
4650 exemplaires



INFO PRATIQUES

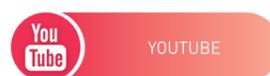
- 1, rue André Michel
- 03 27 21 87 00
- 03 27 21 87 12
- mairie@ville-vieux-conde.fr



HORAIRES

- . Du lundi au jeudi
8h30/12h00 - 13h30/17h30
- . Le vendredi
8h30/12h00 - 13h30/17h00
- . Le samedi - 10h00/12h00
(sauf juillet et août)

REJOIGNEZ-NOUS SUR NOS DIFFÉRENTS SUPPORTS DE DIFFUSION :





RÉTROSPECTIVE

21 MARS : JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE 21 À VIEUX-CONDÉ

LE RENDEZ-VOUS DES « CHAUSSETTES DÉPAREILLÉES », TOUS CONCERNÉS !

En ce jeudi 21 mars 2019, nous avons célébré la Journée mondiale de la trisomie 21. Une journée au cours de laquelle nous a été donné l'occasion d'expérimenter la différence dans le regard des autres.

L'opération « des chaussettes dépareillées » a pour objectif de valoriser la diversité et de sensibiliser le public à la trisomie 21. Cette année, la municipalité de Vieux-Condé a choisi de s'associer à cette action, par le biais d'un shooting photo au sein des services communaux en compagnie de notre ambassadrice du jour, Elisa, une Vieux-Condéenne âgée de 21 ans.

Nous avons pris plaisir à voir le soutien venu de tout âge, que ce soient les tout-petits de la crèche Copains-Copines ou les habitants de la Résidence Autonomie.

Tout au long de cette journée, un concours photo a été organisé sur le compte Facebook de la ville qui a connu un réel succès. Nous vous remercions, d'avoir été plus de 100 personnes à partager vos « chaussettes dépareillées » et près de 900 à réagir sur notre publication.



Fabienne Delcourt, adjointe au maire déléguée au Handicap remercie tous les participants pour cette belle mobilisation et espère que des actions similaires nous rassembleront plus souvent...

« Différents mais, utiles », parce que la différence est une force et non un handicap !



29 MARS : CÉRÉMONIE CITOYENNETÉ



Le Vendredi 29 mars, la cérémonie des nouveaux citoyens s'est déroulée à l'Hôtel de ville. Vous avez été nombreux à répondre à l'appel ! À cette occasion, M. le Maire, en compagnie des membres du Conseil municipal et du Conseil municipal des enfants, a rappelé les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique. Il leur a été remis officiellement le livret des nouveaux arrivants les informant de la vie Vieux-Condéenne. Un moment convivial autour d'un verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.

30 MARS : DE LA MUSIQUE À LA SALLE GERMINAL

Le 30 mars, s'est tenu le concert de printemps de l'Harmonie de Vieux-Condé et Fresnes-sur-Escaut. À la salle Germinal, les notes ont fusionné pour le plus grand plaisir des participants. L'harmonie de Marly s'est également jointe à cet événement. À cette occasion, Mme B. Descamps a remis une flûte traversière à l'Harmonie.

2 AVRIL : JOURNÉE DE LA DIFFÉRENCE AU MULTI-ACCUEIL COPAINS-COPINES

L'après-midi du mardi 2 avril se tenait « la journée de la différence » au multi-accueil Copains-Copines de Vieux-Condé. Sur plus de 30 enfants inscrits ce jour, une dizaine de familles se sont présentées. Dans la joie et la convivialité, tous ont partagé les différentes activités. Malgré l'orage qui menaçait, l'organisation en intérieur a permis à tous de profiter de cette après-midi récréative. La traditionnelle pêche aux canards, le jeu gonflable, mais aussi l'ancestral jeu de marelle, sans oublier les gourmandises qui ont réjoui petits et grands !

Un moment d'échange et de solidarité, mêlé de convivialité !



4 AVRIL : CHAQUE DON COMPTE !



Le jeudi 4 avril, à la salle Germinal, 86 donneurs ont répondu présents lors de la collecte organisée par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles du Valenciennois, Section du Pays de Condé. En effet, l'EFS (Établissement Français du Sang) lançait un appel urgent aux dons, afin d'augmenter les réserves en produits sanguins pour garantir la satisfaction des besoins des malades.

Les dons de sang doivent être réguliers et constants, car la durée de vie des produits sanguins est courte (7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades et aucun produit ne peut se substituer au sang des donateurs bénévoles. Chaque don compte !

Les deux prochaines dates pour la collecte sur Vieux-Condé à la salle Germinal :

- LE JEUDI 29 AOÛT 2019
- LE JEUDI 26 DÉCEMBRE 2019

Retrouvez tous les points de collecte et informations sur : www.dondesang.efs.sante.fr

14 AVRIL : CHASSE À L'ŒUF

Pâques ne serait pas Pâques sans la traditionnelle chasse à l'œuf avec le service éducation jeunesse.



Un événement très attendu par les petits gourmands, la traditionnelle chasse à l'œuf s'est déroulée le dimanche 14 avril à partir de 10h. Les inscriptions ont battu des records. Plus de 130 participants sont venus fouler le parc Jean Dussenne à la recherche du chocolat.

Les enfants de 3 à 12 ans ont dû dénicher 5 œufs factices disséminés dans de multiples cachettes. Avant de pouvoir recevoir le trésor de Pâques : un sachet de friandises en chocolat. Lapins et œufs ont eu la côte !

« Carotte » sur le gâteau, tous ces petits chercheurs en herbe sont repartis avec un tour de manège de leur choix : auto-tamponneuse, tourbillon, fun beach..., pour la fête foraine installée place de la République.



17 ET 18 AVRIL : LES LAPINS CRÉTINS À LA MAISON !

Pendant les vacances de Pâques, vous avez pu assister à une invasion de lapins, mais pas des lapins en chocolat malheureusement !!!



Ces crétins sont venus perturber le fonctionnement de la Maison Pour Tous, toute une semaine... Ils ont proposé plusieurs ateliers plus farfelus les uns que les autres : fabrication d'une tête de crétin, épreuves crétines, carotte cake, jeux absurdes, sculpture de ballons...

Une semaine pleine de pep's qui s'est clôturée par la remise des ventouses d'or où chacun a eu son moment de gloire.

Les 17 et 18 avril, ce sont les geeks qui ont pris possession du bâtiment, ils ont combattu vaillamment afin de devenir le champion de la journée.

Alors restez connectés afin de connaître les suites des aventures de la Maison Pour Tous, on murmure dans les couloirs qu'une certaine Alice établirait ses quartiers, cet été !



26 AVRIL : BIENVENUE AUX NOUVEAUX VIEUX-CONDÉENS

Ayant lieu deux fois par an, la cérémonie des nouveaux arrivants s'est, une nouvelle fois, déroulée dans les salons de l'hôtel de ville le vendredi 26 avril en soirée.

C'est Mme Caroline Di Cristina, 1^{ère} adjointe, qui les a accueillis, entourée par M. le Maire, des membres du conseil municipal et du CME.

Ce fut un moment de présentation et d'échanges entre les habitants, les élus et les services de la ville, sur les différentes actions menées par la municipalité.



28 AVRIL : HOMMAGE AUX DÉPORTÉS

Quelques années après la fin de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), la République française décide d'honorer la mémoire des victimes de la Déportation, en particulier des Déportés de France dans les camps de concentration ou d'extermination nazis.

Depuis l'adoption de la loi du 14 avril 1954, le dernier dimanche d'avril est consacré à la « Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation ». Citoyens et élus leur ont rendu hommage le 28 avril 2019.

1^{ER} MAI : MUGUET ET MÉDAILLÉS !



En ce matin du 1^{er} mai, 30 récipiendaires ayant effectué 20, 30, 35 voire 40 années de travail, étaient conviés à la mairie. M. le Maire Guy Bustin, accompagné de plusieurs élus du Conseil municipal ainsi que du Conseil municipal des enfants, a déclaré « C'est pour moi, comme chaque année depuis 2014, un plaisir toujours assorti d'émotion, de vous remettre au nom du gouvernement français la médaille officielle, honorant votre travail. »

Le 1^{er} mai est pour nous aussi un symbole de conquête des droits de l'homme. C'est pourquoi M. Bustin ose espérer « que nous poursuivions chacun à notre place le seul combat qui vaille, le combat pour une société plus juste, plus fraternelle, en un mot plus humaine ».

TURBULENTES 2019, UNE RENOMMÉE INTERNATIONALE !



Le 21^{ème} Festival des Arts de la rue des Hauts-de-France s'est déroulé comme chaque année, le 1^{er} week-end de mai.



8 MAI : UN DISCOURS HISTORIQUE



« Le 8 mai 1945 marque la date d'un événement historique : la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale, en Europe.

Depuis le début de l'année, les armées allemandes s'effondrent sur tous les fronts. Le Reich est brisé par cinq années de conflit et par la pluie de bombes qui s'abat depuis trois ans sur ses villes principales.

Les troupes américaines arrivent bientôt au cœur de l'Allemagne. Au Sud, les franco-américains s'emparent de Nuremberg et de Stuttgart, tandis que sur le front Est, l'avancée des Soviétiques est irrésistible...

Bref, l'heure du III^{ème} Reich est comptée, la guerre en Europe est sur le point de s'achever...

Néanmoins, les dirigeants nazis croient encore en l'explosion de l'alliance entre les Etats-Unis et l'URSS et misent sur leurs « armes miraculeuses » : V1, V2, sous-marins puissants, avions à réactions, voire l'arme atomique.

D'autres raisons davantage irrationnelles expliquent leur détermination.

La première raison délirante est la « guerre contre les juifs », rendue responsable de la défaite de 1918 et du déclenchement des hostilités en 1939. Hitler est obsédé par cette vision de l'histoire.

Incompréhensible. Telle semble, à première vue, l'attitude des dirigeants du Reich face à l'évolution de la situation stratégique et militaire au cours de la guerre, comme la résistance à outrance des armées allemandes et le relatif stoïcisme de la population sous les bombes.

Les plus sagaces des experts militaires et économiques savent, au moment de Stalingrad, en février 1943, que la guerre est mathématiquement perdue.

Les statistiques et les dynamiques démographiques et industrielles le disent avec une quasi-certitude : les puissances alliées contre le Reich disposent de populations et d'Empires bien plus importants que les Nazis et leurs propres alliés.

Des compagnons de route du nazisme en période faste sont prêts à s'en désolidariser. Les plus courageux participent à des conjurations contre Hitler et les siens, dont la plus organisée aboutit à l'attentat manqué du 20 juillet 1944.

Quant aux dirigeants nazis, ils savent tout autant lire des cartes et des tableaux statistiques. Pour autant, ils refusent l'évidence, sans toutefois avoir abdiqué toute rationalité.

La jonction tant attendue, emblème de la fin du conflit, survient le 25 avril 1945 à Torgau, petite ville au sud de Berlin. Dès lors, les événements se précipitent. Le 30 avril, Hitler, avant de se suicider, désigne l'amiral Karl Dönitz, chef de la Kriegsmarine comme son successeur à la tête du III^{ème} Reich.

L'Allemagne nazie capitule sans condition.

Mais c'est d'abord à Reims, le 7 mai 1945, qu'est signée, au cœur de la nuit, la capitulation sans condition du III^{ème} Reich. La France y assiste en simple témoin.

Il faudra la colère de Staline, furieux que la capitulation se fasse à l'Ouest, chez les alliés anglo-saxons et non au cœur de l'Allemagne, à Berlin (où l'Armée russe est présente), pour que soit signée, le lendemain, ce qui n'est que la confirmation de la capitulation, pourtant destinée à rester dans les mémoires.

Ce coup de force permet à de Gaulle de pousser ses pions de manière plus avantageuse que la veille, puisqu'il parvient à faire accepter le général de Lattre de Tassigny parmi l'assistance.

Un pied dans la porte ponctué d'une saillie devenue célèbre du maréchal allemand Wilhelm Keitel :

« Quoi ! Les Français aussi ? »

L'honneur de la France n'est plus à Reims, son sacre est à Berlin.

On ne parle donc plus du 7 mai et place à la célébration du 8 mai 1945.

Les autorités françaises tergiversent. De Gaulle, au premier chef, considérant que les deux conflits mondiaux ont un caractère et une logique indissociables, est, à ce titre, partisan d'une célébration unique, le 11 novembre.

Puis, on convient de célébrer le 8 mai, s'il tombe un dimanche (à l'époque le 8 mai n'est pas encore férié) ou, le cas échéant, le dimanche suivant cette date, ce qui produit alors une collision phagocyte avec la fête de Jeanne d'Arc (qui conduisit Charles VII au sacre de... Reims).

En 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing veut supprimer le 8 mai pour donner des gages à la réconciliation franco-allemande.

C'est Mitterrand qui rétablit le 8 mai et lui donne un caractère chômé. »

M. Serge Massin, Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Vieux-Condé et de sa Région





12 MAI : COMMÉMORATION DE LA « LIBÉRATION DES CAMPS »



M. Guy Bustin, Maire de Vieux-Condé était accompagné de M. Bernard Liegeois, Adjoint aux fêtes et cérémonies, ils ont participé à la Cérémonie commémorant la Libération des Camps à Péruwelz auprès de M. Le Bourgmestre Vincent Palermo. Plusieurs élus dont M. Le Maire ont remis une récompense à un élève belge pour la meilleure dissertation sur le 8 mai 1945.

17 MAI : VISITE DE LA CITÉ TAFFIN

Dans le cadre de la requalification des espaces publics et des logements à Onnaing et Vicq, certains habitants de ces villes, accompagnés de représentants des bailleurs Maisons & Cités et SIA Habitat ont pu visiter la cité Taffin et voir les travaux qui ont déjà été réalisés. La visite d'un logement réhabilité et des espaces publics au sein des rues de la cité effectuée par M. le Maire Guy Bustin, Mme Caroline Di-Cristina et le service Cohésion Sociale a permis aux habitants de lever les inquiétudes et répondre à toutes les interrogations d'une requalification d'une cité, le vendredi 17 mai.

18 MAI : FÊTE DES MÈRES À VIEUX-CONDÉ



En cette matinée du 18 mai, la municipalité de Vieux-Condé a offert un peu en avance, un bon cadeau de 15€ à toutes les mamans. Elles auront ainsi l'occasion de se faire plaisir dans de nombreux commerces de la commune.



Depuis 2014, la municipalité souhaitait élargir les conditions d'éligibilité. Cette année, ce fut possible ! Les mamans d'un enfant de moins de 16 ans pouvaient enfin s'inscrire.

18 JUIN : UNE SAUVEGARDE COLLECTIVE DE TÉMOIGNAGES.



Le groupe scolaire Georges Germy, charmante école située au nord de la ville, a entrepris des travaux de reconstruction, après 70 années de bons et loyaux services. La démolition de l'école devenue beaucoup trop vétuste, se fera étape par étape, et cela afin de ne pas gêner les élèves. Celle-ci a donc été réalisée principalement durant les vacances scolaires.

Le 18 juin à 16h30, se déroulait la fermeture de la capsule temporelle, un projet qui défie le temps, dans la cour de l'école Mont de Péruwelz, en présence de M. Guy Bustin, Maire de Vieux-Condé, Mme Virginie Renoncourt, Directrice de l'école, Mme Renée Stievenard, Vice-présidente Valenciennes Métropole et, Mme Catherine Bouchez, Conseillère pédagogique représentant M. Saad, inspecteur de l'Éducation Nationale.

À l'intérieur de la boîte, ils ont réuni des dessins, bien sûr, mais aussi quelques photographies et objets en tout genre. Cette capsule temporelle sera ouverte le 18 juin 2069. Rendez-vous dans 50 ans !



QU'EST-CE QU'UNE CAPSULE TEMPORELLE ?

La « capsule temporelle » est assez enthousiasmante : il s'agit de placer dans un lieu que l'on a investi une petite boîte renfermant des témoignages de son époque. Des photographies, des dessins, de petits objets qui raconteront notre histoire aux visiteurs du futur qui découvriront cette capsule.

BIBLIOTHÈQUE : RETOUR EN IMAGES DES ATELIERS



CONFECTION DE CRÈME HYDRATANTE



MOIS NUMÉRIQUE FIFA
MINE CRAFT
SCRATCH
STOP MOTION

SAMEDIS-MOI DES HISTOIRES



NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES



Vieux-Condé

bibliothèque

HORAIRES D'ÉTÉ

Du mardi 2 Juillet au samedi 31 août la bibliothèque passe à l'heure d'été et modifie ses horaires d'ouverture

DU MARDI AU SAMEDI
10H-12H
14H-16H30

DU MARDI AU SAMEDI
ESPACE MULTIMÉDIA
14H-16H

FERMETURE LE JEUDI 15 AOUT

RENSEIGNEMENTS AU 03.27.40.06.69



PIERRE LAPIN
CINÉ - GOÛTÉ

GRAND FORMAT MÉDIATION & HABITAT



Fabienne DELCOURT
Adjointe aux Affaires Sociales,
à la Petite Enfance et au Handicap.



PARTIE 1 LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ

La santé publique, qui se définit comme le bien-être physique et psychique de l'homme, est un enjeu national et international fondamental. Au niveau national, plusieurs instances ont pour mission de la garantir, et les récents risques sanitaires ont permis de constater que cette garantie est un enjeu du quotidien. Dans ce contexte, l'action du maire, élu local de proximité, s'inscrit dans la pérennité historique par le biais de son pouvoir de police. Elle s'inscrit également dans l'actualité de la notion de santé publique.

Les domaines d'exercice des pouvoirs de police du Maire sont les suivants : l'habitat, la circulation et le stationnement, la protection des mineurs, l'environnement, l'urbanisme, les activités professionnelles, les réunions, les loisirs, la santé publique, les funérailles et les lieux de sépulture.

Il peut, notamment, décider de créer une police municipale qui assurera le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Mise en place en 2015 dans notre commune, elle compte aujourd'hui 4 agents. Son rôle de médiation est primordial : préciser la réglementation applicable, régler des conflits de voisinage, prévenir un éventuel accident. Ce sont autant de tâches quotidiennement assurées par ces agents.

Différencier habitat insalubre et dangereux

La lutte contre l'insalubrité, et notamment contre l'habitat insalubre, conduit souvent à intervenir dans des immeubles vétustes, parfois mal entretenus. Les désordres constatés peuvent alors relever d'autres polices que celles, générale du Maire ou spéciale du Préfet. Plus précisément, les désordres qui portent atteinte à la sécurité des immeubles justifient l'exercice par le Maire de ses pouvoirs de police spéciale, issus du Code de la construction et de l'habitation (CCH). La commune de Vieux-Condé dispose d'un Règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques : le Règlement Sanitaire Départemental du Nord (consultable sur notre site). Ce texte est méconnu mais il contient un certain nombre de règles destinées à préserver la tranquillité des habitants de la ville. Les champs d'intervention sont larges : La lutte pour l'identification et la résorption de l'habitat insalubre - L'intervention sur les terrains non entretenus et/ou abandonnés - Dératisation/désinsectisation - Les troubles de voisinage - Contrôle des puits et forage d'eau.

LA POLICE MUNICIPALE ASSURE
UN SERVICE DE PROXIMITÉ
POUR LA POPULATION.

Le numéro d'appel d'urgence
de la Police Municipale :

07 84 21 08 35



De nouveaux conseils pour les bailleurs !

La municipalité met en place un service à destination des bailleurs.

Vous êtes propriétaire ! Le service salubrité publique se tient à votre disposition pour vous conseiller sur les règlements, les normes de sécurité et les travaux.

Un but précis : **assainir le parc locatif de Vieux-Condé**. Une visite des logements est préconisée. Les conseils vous seront prodigués avant mise en location du logement, pour éviter d'engager toute procédure par la suite.



N'hésitez pas à contacter le service salubrité publique au **03 27 21 87 00**
<https://www.ville-vieux-conde.fr/.../ser.../logement-decent.html>

PROCÉDURES ENGAGÉES DEPUIS 2 ANS

Procédures « décence », dans le cadre de la convention CAF : 105 dossiers
(à l'issue des procédures, 99 logements reconnus décents après mise en demeure de réaliser des travaux, 6 en cours d'instruction)

Procédures Règlement Sanitaire du Nord (suite à des signalements reçus en mairie) : **65 dossiers instruits, édicton de 10 arrêtés municipaux** pour mise en demeure non respectée, **2 signalements** au Procureur de la République pour arrêtés non respectés

Troubles de voisinage (végétation, poulailler, ...) : **25 dossiers instruits**

Procédures de péril (imminent et non-imminent) : **14 dossiers instruits** (12 terminés, et 2 en cours)

Procédures d'immeubles ou terrains en abandon : **6**

Procédures insalubrité : **6 logements** déclarés en insalubrité en 2018, **3 en cours** d'instruction depuis janvier 2019

M. Guy Bustin en partenariat avec la CAF contre l'habitat indigne



Une réunion, à l'initiative de la CAF, s'est tenue ce mardi 14 mai en mairie de Vieux-Condé.

Il s'agissait pour les villes ayant conventionné avec la CAF dans le cadre de lutte contre l'indécence des logements (Condé-sur-Escaut, Fresnes-sur-Escaut, Vieux-Condé), de partager, d'échanger sur les difficultés rencontrées lors des enquêtes et d'harmoniser les pratiques et les procédures.

Sur les territoires de la CAVM et la CAPH, seulement 8 communes ont signé cette convention, qui permet de mettre en œuvre toutes les actions qui contribueront à

offrir aux allocataires, des conditions de logement digne, leur permettant de développer un projet familial et social :

- Repérage des logements qui ne répondent pas aux caractéristiques de décence
- Appui aux locataires d'un logement non-décent pour faire valoir ses droits
- Information aux bailleurs sur leur obligation à délivrer un logement décent.

C'est dans cet objectif que M. Guy BUSTIN, Maire de Vieux-Condé, en introduction de cette réunion, a émis l'idée de **« mutualiser ce dispositif et de nommer un référent pour ces communes du Pays de Condé, afin de lutter efficacement contre l'habitat indigne, sinon les propriétaires- bailleurs indélicats se rendront dans les villes ne disposant pas de dispositif permettant de lutter contre l'habitat indigne. Le problème sera seulement déplacé, non résolu ».**

Une autre réunion, à l'initiative de la CAF, sera également programmée à la rentrée de septembre 2019 suite aux diverses propositions de M. le Maire.

Élever une poule : la réglementation

Les poules dans le jardin fournissent des œufs frais gratuitement et n'ont pas besoin d'un gros entretien. Mais il est bon de connaître quelques notions de réglementation.



Tout particulier a le droit d'élever une poule chez lui. Néanmoins, vous devez veiller à ce que vos animaux ne portent pas atteinte à la tranquillité ou la santé de vos voisins. Si le chant matinal du coq est considéré comme normal en zone rurale, il peut être jugé comme trouble anormal de voisinage en milieu urbain.

Vous pouvez élever chez vous de la volaille sans être obligatoirement agriculteur, éleveur, ou faire de déclaration en mairie, du moment que les produits de cette basse-cour soient destinés à une consommation personnelle et que votre élevage reste considéré comme un « élevage familial », c'est-à-dire ne dépassant pas une certaine taille.

Au-delà de 10 animaux, le poulailler doit être installé à plus de 25 mètres de distance des habitations.

Au-delà de 50 poules, votre basse-cour est considérée comme un élevage et soumis à une réglementation professionnelle.

Il s'agit plus ici de bon sens et de savoir-vivre que de réglementation ou de législation.

Si vous prévoyez l'installation d'une basse-cour, parlez-en à vos voisins ; vous pourrez déterminer ensemble l'emplacement idéal de votre poulailler, pour qu'il ne soit pas un désagrément pour eux, notamment les nuisances sonores,

Pensez à l'entretien et au nettoyage régulier de votre poulailler afin d'éviter les mauvaises odeurs, rongeurs, ...

Eviter que vos animaux ne se retrouvent en liberté sur le terrain de vos voisins

Maintenant si vous avez un poulailler et des œufs frais tous les jours, il n'y a pas de mal à donner quelques œufs frais à vos voisins pour les remercier de leur coopération ; cela facilitera vos relations de voisinage et les nuisances sonores et olfactives, dues à votre poulailler, seront plus faciles à tolérer pour vos voisins.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Retrouvez sur notre site www.ville-vieux-conde.fr, les textes relatifs à l'installation d'une basse-cour : des codes Civil, Rural, de l'Environnement, de la Santé Publique, de la Construction et de l'Habitation et du Règlement Sanitaire Départemental du Nord (RSD 59) ; sachez que chaque département possède son propre règlement sanitaire départemental, différent d'un département à l'autre.



L'entretien et l'élagage : rappel de la réglementation

L'entretien des arbres et des haies en limite de propriétés doit être effectué régulièrement, car une végétation abondante peut constituer une gêne pour le voisinage ou pire un danger pour les usagers du domaine public (article 37 du RSD 59).

L'entretien et l'élagage en limite du domaine public

La mairie est en charge de l'entretien des arbres sur les voies publiques. En revanche, les propriétaires sont dans l'obligation, et engagés par leur responsabilité civile, d'entretenir les arbres de leur propriété s'ils gênent les voies publiques (voirie, trottoir).

L'entretien et l'élagage en limite de propriétés

Lorsque les branches ou le feuillage des plantations dépassent chez votre voisin, une demande d'élagage peut être effectuée par celui-ci. Il est, par contre, interdit de couper les branches qui dépassent sans l'accord du propriétaire de la plantation (sauf lorsqu'il s'agit de racine ou de ronce).

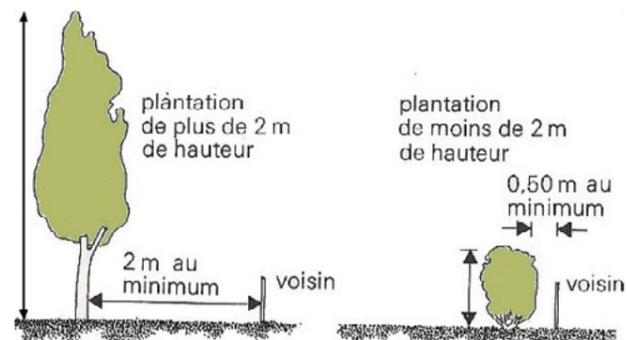
Dans le cadre d'une location, l'élagage et l'entretien sont à la charge du locataire. Lorsque les plantations ne respectent pas les distances séparatives obligatoires avec le voisinage, une demande d'élagage ou d'arrachage peut être effectué par le propriétaire.

Règles de plantation en limite de propriétés

- D'abord se référer aux règlements et usages locaux :

Vous ne pouvez pas faire de plantations trop près de la propriété du voisin ou de la voie publique afin d'éviter les conflits engendrés par les branches qui dépassent de la propriété ou les racines qui endommagent le mur voisin.

Avant de planter, il convient de se renseigner auprès de la mairie pour connaître les règlements et les usages locaux et/ou, le cas échéant, consulter le règlement du cahier des charges du lotissement ou le règlement de copropriété ; à défaut, il faut se référer au Code Civil qui impose des règles de plantation.



La distance se mesure à partir du milieu du tronc. La hauteur est mesurée au niveau du sol (Si les 2 terrains sont à des niveaux différents, la hauteur se mesure par rapport au niveau du terrain ou l'arbre est planté.).

Il en résulte que tout arbre planté à plus de 2 mètres de la limite séparative peut se développer en hauteur sans limite, même si cela gêne les voisins.

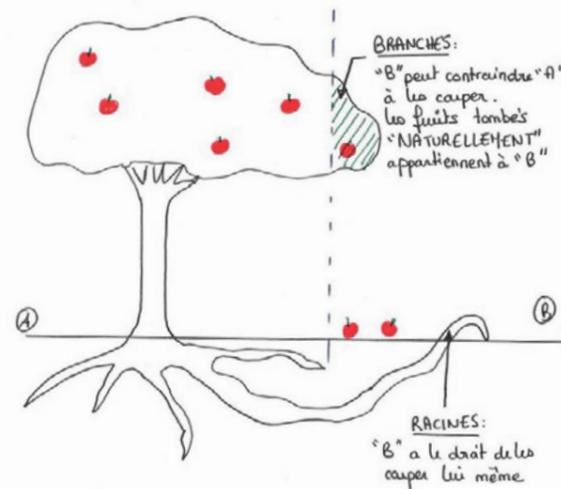
- Que faire si le voisin ne respecte pas la distance ou la hauteur ?

Tout d'abord, si les arbres ont été plantés, il y a plus de 30 ans par votre voisin à une distance inférieure à la distance

légale, vous ne pouvez rien dire : il y a prescription.

De même, est retenu le principe de la préoccupation ; selon ce principe, vous ne pouvez pas agir envers votre voisin pour le non-respect des distances de plantation, si vous avez acheté la propriété en connaissance de cause (c'est-à-dire si lors de l'acte d'achat, les distances n'étaient déjà pas respectées). En revanche, si l'arbre dépasse la hauteur autorisée depuis moins de 30 ans, vous pouvez exiger de votre voisin qu'il éte la plantation concernée.

- Que faire si les branches avec des fruits ou les racines dépassent la limite séparative ?



Si les branches qui dépassent chez vous portent des fruits vous n'avez pas le droit de les cueillir, mais vous pouvez les ramasser lorsqu'ils sont tombés à terre.

Contrairement à la solution retenue pour les branches, vous pouvez vous-même couper les racines des arbres voisins qui pénètrent sur votre terrain, en les sectionnant, à la limite séparative. Si vous subissez un dommage causé par les racines d'un arbre voisin (exemple, elles soulèvent le mur de votre garage), vous pouvez engager la responsabilité civile de votre voisin.

Que faire si les feuilles des arbres voisins vous envahissent ?

On considère que si le vent porte vers votre terrain les feuilles des plantations voisines, vous devez les supporter, car il s'agit d'un inconvénient normal de voisinage. Il en irait autrement, et vous pourriez agir en responsabilité contre votre voisin, si ses arbres vous occasionnaient un trouble excessif comme en s'accumulant dans des proportions inadmissibles dans les gouttières ou sur le toit de votre maison, causant des dégâts à la toiture ou au mur (infiltrations).

Chaque propriétaire est responsable de ses arbres et est tenu de réparer les dommages qu'ils pourraient causer ; inversement, tout dégât commis sur un arbre doit être réparé par le responsable des dégâts. Lorsque les arbres sont en place, les arrangements à l'amiable entre voisins sont à privilégier de façon à éviter tout litige ou procédure devant les tribunaux.



PARTIE 2 ◀ UNE JOURNÉE AVEC LES MÉDIATEURS DE LA VILLE

PORTRAITS DE MÉDIATEURS



Joël SIDER
Adjoint à la Cohésion Sociale

Nathalie BERTHE



Quel a été votre parcours ?

Diplômée d'un BTS Commerce, j'ai travaillé dans diverses branches du secteur tertiaire mais également de la petite enfance.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

C'est forte de cette expérience et au cours de mes nombreux contacts avec le foyer d'accueil mère-enfant, que j'ai pris la décision de me reconverter dans le secteur social.

« Ne plus vendre, mais donner ». C'était devenu ma devise. Je ne voulais plus « travailler pour travailler », mais agir avec et pour l'Humain, dans ce métier qui m'apporte depuis une réelle satisfaction personnelle.

Pour y parvenir, je suis venue habiter dans le Valenciennois il y a 1an, en vue de démarrer une Licence Professionnelle d'Intervention Sociale avec pour objectif principal de travailler dans la médiation.

Par la suite, j'ai postulé et obtenu le poste de médiatrice sociale pour la ville de Vieux Condé, début mai 2019.

Les points forts :

C'est un emploi qui implique une réelle polyvalence, ce qui lui confère tout son intérêt. De la médiation, en passant par une nécessaire veille sociale mais aussi une veille technique. Je travaille au plus près des réalités sociales et des habitants.

3 conseils aux jeunes :

L'expérience personnelle, les qualités humaines et le savoir-être ont une importance primordiale. La notion de service, liée à une certaine empathie doit être votre principale motivation.

Ce métier requiert une aisance relationnelle, mais surtout de savoir travailler en équipe.

Pour cela, je ne saurais trop leur conseiller de participer au monde associatif !

Difficultés :

Pour ma part, les difficultés rencontrées résident plutôt dans les conditions de la convention adulte relais que dans le métier proprement dit :

Ces conditions exigent par exemple, de résider dans les QPV (Quartier Prioritaires Ville), et avoir 30 ans minimum. Il s'agit d'un contrat aidé d'une durée de 3 ans et renouvelable 1 fois.

Ludovic DELAIRE



Quel a été votre parcours ?

J'ai démarré ma vie professionnelle à l'âge de 16 ans en tant que peintre décorateur suite à l'obtention de mon BEP, CAP FINITION – DECORATION au lycée François Mansart de Marly.

Dans les années 2000, je me suis engagé chez les Pompiers en tant que Sapeur-Pompier volontaire puis formateur des gestes de premiers secours en 2004.

De nature « touche-à-tout », je suis passé par différents corps de métier (sécurité incendie, éducateur, ...), je ne voulais pas vivre une seule et unique expérience professionnelle.

En 2016, j'ai répondu à une offre d'emploi « Adulte-Relais » que la ville proposait, afin d'exercer les missions de médiateur.

J'ai postulé, réussi l'entretien de recrutement, et finalement intégré la fonction au 1 mars 2016 afin de suivre l'opération de réhabilitation de la cité Taffin.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

Les points forts de notre métier sont regroupés en trois principes fondamentaux : être neutre, impartial et à l'écoute.

Tout le monde peut devenir médiateur à la condition d'avoir l'envie d'aider les gens et d'avoir un rapport humain avec les personnes quelle que soit la problématique que l'on rencontre.

Difficultés :

La plus grosse difficulté reste la sensation de frustration dans certaines situations de ne pas être en mesure de répondre favorablement à la situation.

Généralement, les débuts de carrière se font avec des contrats aidés et nous pouvons être très régulièrement confronté à des situations de violences verbales.



VIS MA VIE DE MÉDIATEURS SOCIAUX

La ville de Vieux-Condé bénéficie d'un service de médiation sociale professionnel, organisé et déployé sur la plupart des quartiers de la ville depuis le 1er janvier 2019. La densité du tissu associatif et des acteurs intervenant dans le « bien vivre ensemble » a généré le développement de nombreuses actions de médiation auprès de publics spécifiques.

Le champ de la médiation sociale, qui apparaît étendu et très divers, a gagné en lisibilité et en légitimité ces dernières années grâce à une structuration de ses domaines d'intervention et une professionnalisation de ses métiers. Le métier de médiateur est désormais bien connu.

Pour assurer la tranquillité publique et renforcer la cohésion sociale, celle-ci doit favoriser le rapprochement des différentes interventions professionnelles dans les quartiers, au plus près des habitants, dans leur quotidien et favoriser le lien entre professionnels et habitants ». Pour Ludovic et Nathalie, au quotidien, cela se traduit par des visites, seul ou avec ses collègues, dans différents lieux de la ville : « Je vais à la rencontre des présidents d'associations, des commerçants, des parents d'élèves aux écoles, puis on arpente les rues pour discuter avec les habitants. » tout au long de la journée déclare Ludovic.

Par leur capacité à faire naître l'écoute et le dialogue, les médiateurs sociaux font émerger des décisions collectives au sein d'un groupe où se côtoient des intérêts divergents.

Des domaines d'intervention identifiés

On distingue deux types de médiation sociale en fonction des lieux d'intervention :

- La médiation sociale dans l'espace public (espaces lieux publics et ouverts au public) : l'action s'inscrit souvent dans un partenariat entre les collectivités locales et les bailleurs ou les partenaires. Les médiateurs de l'espace public participent, par leur présence de proximité et leur capacité de dialogue, à améliorer la tranquillité des habitants.
- La médiation sociale dans l'habitat social : les médiateurs dans le logement social contribuent en particulier à résoudre les conflits et les troubles de voisinage en restaurant le dialogue. Ils ont une fonction de veille technique, mais également sociale, de signalement des dégradations et travaillent avec les services compétents pour résoudre les difficultés constatées.

Les publics concernés

Aujourd'hui, tout le monde est concerné !

Nous avons tous le droit de faire une demande, de remonter une information à l'attention du service cohésion sociale. Comment faire : Vous pouvez contacter la mairie au 03.27.21.87.00 ou faire votre demande par mail à mairie@ville-vieux-conde.fr. Vous serez recontacté dans les plus bref délais.

Des modes d'action spécifiques

« À chaque situation son mode d'action »

- Rendez-vous personnalisés sur place ou en mairie
- Un contact de particulier à particulier
- Mobilisation des partenaires
- Des réunions publiques avec les élus, les partenaires et les services de la ville

Un contexte partenarial

Les médiateurs travaillent étroitement avec les élus, le service salubrité publique, les bailleurs sociaux et privés, et les comités de quartiers, et les habitants afin de favoriser une vie sociale collective épanouie.

La police municipale et les services de la police nationale

interviennent en cas de besoins. Pour d'autres cas, ils ont recours aux services de la protection judiciaire de la jeunesse, à la protection des victimes de violences familiales ou intra-familiale et des équipes de prévention spécialisée. Un travail en étroite collaboration avec le coordinateur CLSPD (Coordinateur Local de Sécurité de Prévention de la Délinquance) existe également.

JEUDI 9 MAI, UN PROGRAMME TRÈS CHARGÉ, POUR UNE JOURNÉE MOUVEMENTÉE !



Au programme de cette journée :

- Présentation de la nouvelle médiatrice : Mme Nathalie Berthe
- Médiation habitants
- Rencontre des comités de quartiers
- Réunion avec les partenaires
- Réunion des ambassadeurs pour la fête des voisins
- Et place aux urgences !

Tout d'abord, partons à la rencontre de Nathalie au service de la cohésion sociale en mairie de Vieux-Condé. Nouvellement engagée pour s'occuper de la médiation en Quartier Prioritaire de la Ville (les QPV), Nathalie découvre tous les enjeux de son poste et fait face aux premières demandes.

Il est 10 h, les médiateurs et moi-même partons à la rencontre d'un habitant pour un souci de stationnement.

«Le but de cette intervention est de comprendre le problème rencontré et d'essayer d'y apporter une solution. Certainement que cela ne va pas être facile de rentrer dans un dialogue » avertit Ludovic. Effectivement après avoir sonné, nous sommes reçus de façon virulente. Ludovic continue de lui présenter les arguments pour ce dossier. Ainsi le dialogue se renoue.

La discussion se poursuit et chacun échange sur les difficultés rencontrées. L'impossibilité d'une médiation s'annonce. Après notre départ, Ludovic signifie que son travail n'est pas terminé, « je vais rédiger un rapport à M. Le Maire, faire un état des lieux sur l'impossibilité de rentrer en médiation. Le dossier s'oriente sur un dépôt de plainte ou un conciliateur de justice ». La médiation de Ludovic s'arrête là.

Nous poursuivons notre route pour rejoindre le comité de quartier Solitude-Hermitage à la salle Germinal. Ludovic, nous indique que les quartiers Solitude et Taffin représentent 20 % des actions de médiation à l'année.

Autour d'un café les présidents M. Alain Flinois et M. Léon Matysiak, bénévoles de l'association s'affairent aux inscriptions pour leurs multiples actions menées : voyages, visites, et fête des voisins « À ce jour nous avons déjà 65 inscrits sur 80 places possible !

Mme Béatrice Descamps, Député du Nord sera parmi nous ! » informe Léon. Sur un ton de plaisanteries, les deux jeunes compères remontent les difficultés rencontrées dans les quartiers. Les dégradations subies sur les bâtiments par des personnes mal attentionnées, déplore de voir l'église déchoir. D'autres regrettent la disparition du marché à la Solitude « C'était notre sortie à nous, et un moyen de nous rencontrer, d'échanger. Nous y faisons nos achats ». La discussion s'oriente sur les questions de sécurité, notamment pour les riverains, avec la mise en place de passages piétons, de panneaux de limitation de vitesse.

« La réfection des toitures du quartier, ça se passe bien ? » interroge M. Delaire.
« Sans aucun souci ! »

Des femmes sont à cette table. Elles nous racontent les ateliers cuisine qu'elles suivent à la Maison pour Tous. Les médiateurs les informent de la possibilité de les accompagner sur l'axe transversal « Egalité entre les hommes et les femmes » dans le cadre du contrat ville, de monter un dossier afin d'obtenir des subventions qui les aideront à enrichir leur action et en faire bénéficier un plus grand nombre.

Le lendemain, en mairie, se déroule une réunion à l'initiative du médiateur, Ludovic Delaire, en présence de représentants du 3ème bailleur social présent sur la ville « Maison et Cité », du service logement de la ville, du service social de l'ANGDM. Le temps d'une photo pour illustrer nos propos et je m'éclipse pour laisser place à leurs échanges confidentiels.

L'objectif est transmettre l'ensemble des éléments d'un dossier d'une personne vulnérable en situation d'isolement, à l'association Ariane, mandatée par le juge. L'association prendra connaissance des acteurs et des rapports rédigés pour assurer la continuité du dossier.

Parce que la médiation ce n'est pas que gérer des conflits. 18h00, direction la réunion des ambassadeurs de la convivialité, en Mairie. La fête des voisins arrivait à grand pas ! Prise d'informations, de participation, de besoins techniques et distribution des kits de communication au programme de cette rencontre. Plus de 12 ambassadeurs sont identifiés dans la ville. Et des voisins, de plus

en plus nombreux, prêts à faire la fête, 440 participants attendus, une fête qui s'annonce bien !

Il est 19h20 cette journée de médiation s'achève sur une note de partage et de respect.



NOS QUESTIONS À JOËL SIDER, ADJOINT AU MAIRE, CHARGÉ DE LA COHÉSION SOCIALE



Comment la ville contribue à la cohésion sociale ? Quelle est la composition de votre équipe ?

« Tout d'abord, j'aimerais dire que nous avons la chance d'avoir un service de cohésion sociale, chose qui n'existe pas dans toutes les communes. On a des professionnels formés et expérimentés. »

M. Joël Sider nous dévoile son équipe et décrit les missions de chacun. Il nous présente le Directeur de la Cohésion sociale, M. Geoffroy Bachorz, originaire de Vieux-Condé, « comme moi d'ailleurs ! » précise l'élu.

Comment la commune s'est investie pour les Quartiers Prioritaires Ville (QPV) ?

«La priorité est mise sur la tranquillité et la sécurité des habitants. Nous avons investi dans des caméras de vidéosurveillance », environ 30 points de vidéo surveillance avec reconnaissance visuelle et nocturne sont en position et d'autres seront à venir pour renforcer ce dispositif. Ce qui permet à notre police municipale, installée depuis 2015, d'améliorer leurs actions sur la commune. « Depuis leur arrivée, il y a un travail considérable de fait, énormément d'affaires résolues et une baisse significative de la délinquance. »

Retrouvez l'intégralité de l'interview de M. Joël Sider sur notre page vidéo www.villevieuxconde.fr, youtube et facebook.

Illustrez les moyens dont dispose la ville pour contribuer à la cohésion sociale ?

« Nous cherchons des financements pour mener à bien les actions engagées » insiste M. Joël Sider.

Les actions sont : la réussite éducative (PRE), le conseil citoyen, la programmation de la politique de la ville. Par exemple, l'action « Tous en orange » contre les violences conjugales a été mise en place en 2018 et continue depuis. Mais « nous activons aussi les dispositifs tels que la gestion urbaine de proximité afin d'améliorer le cadre de vie dans les quartiers ». Ce qui « facilite le droit à l'accès et aux services » et « favorise le bien vivre ensemble » avance l'adjoint au Maire. L'esprit de convivialité et de communauté est représenté par les nombreux événements organisés par la municipalité et les associations de quartiers. Nous pouvons citer les plus populaires : la fête de nuit, le marché de Noël, le marché campagnard, le voyage et repas des aînés et la fête des voisins »

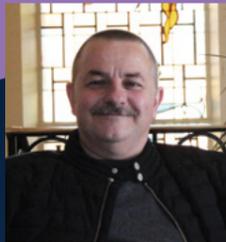
Quel message ou conseil auriez-vous à délivrer à nos concitoyens ?

«Soyez plus proche l'un de l'autre, comme on l'a été auparavant. Aujourd'hui, les mentalités ont un peu changé, je le déplore malheureusement. »

DOSSIER SPÉCIAL FÊTE DE NUIT



Bernard LIEGEOIS
Adjoint aux Fêtes,
aux Cérémonies et aux Échanges



FÊTE DE NUIT ROCK' N' ROLL ATTITUDE !

Le dimanche 7 juillet à Vieux-Condé, le Rock and Roll sera mis à l'honneur !

Et pour cause, le carnaval qui partira vers 14h30 du Mont de Péruwelz, sera cette année emmené par une troupe de Bikers en Harley-Davidson jusqu'au rondo final sur la place de la République. Tradition oblige, ce sont les Gilles qui clôtureront le défilé en partageant quelques oranges et surtout leur bonne humeur.

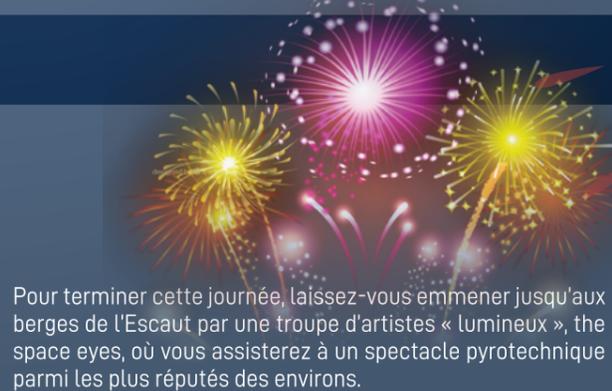


Le concert gratuit débutera, quant à lui, sur cette même place vers 20h30.

Tout d'abord avec the Jokers, du rock qui rencontre de la funk, du disco ou de la samba. C'est du medley, du mix, de la surprise, tout ça en live, emporté par Sandrine Quétier au chant, Santi (ex Mano Negra) à la batterie, Tom à la guitare et Ludo à la basse.



Vers 21h30, les fans de Johnny ont rendez-vous pour un spectacle époustouflant dans lequel Jean-Baptiste Guégan, vainqueur de « La France a un incroyable talent 2018 » vous fera revivre une expérience digne des plus grands shows de son idole.



Pour terminer cette journée, laissez-vous emmener jusqu'aux berges de l'Escaut par une troupe d'artistes « lumineux », the space eyes, où vous assisterez à un spectacle pyrotechnique parmi les plus réputés des environs.



PARCOURS DU CARNAVAL



PROGRAMME : DIMANCHE 7 JUILLET

Vers 11h • Aubade de l'harmonie municipale au LFR

14h30 • Départ du carnaval Rock au Mont de Péruwelz.

Ouverture par une horde de motards chevauchant des Harley-Davidson. Prenez garde, ils vont défilé à grande allure, jusqu'à la place de la République ! Si vous les avez manqués, vous les retrouverez parmi tous les groupes du carnaval sur la place. De multiples groupes éblouiront également les plus jeunes lors du défilé, clôturé par nos fantastiques Gilles !

Dès 16h • Musique et festivités seront au rendez-vous. Animations sur la place de la République, avec le groupe Melting pots et Aymeric.

20h30 • Première partie : The Jokers ! Le groupe de Sandrine Quétier De la musique Rock à la rencontre de la foule.

21h30 • Si « l'envie » vous prend, venez-vous déhancher sur « toute la musique que j'aime » grâce au sosie vocal de Johnny, 9 musiciens et 3 choristes accompagneront **JEAN-BAPTISTE GUEGAN** sur la scène pour un Show en live.

Vers 23h30 • Un accompagnement tout en lumière vers les berges de l'Escaut pour un spectacle pyrotechnique de haut vol !

Une belle fête s'annonce !

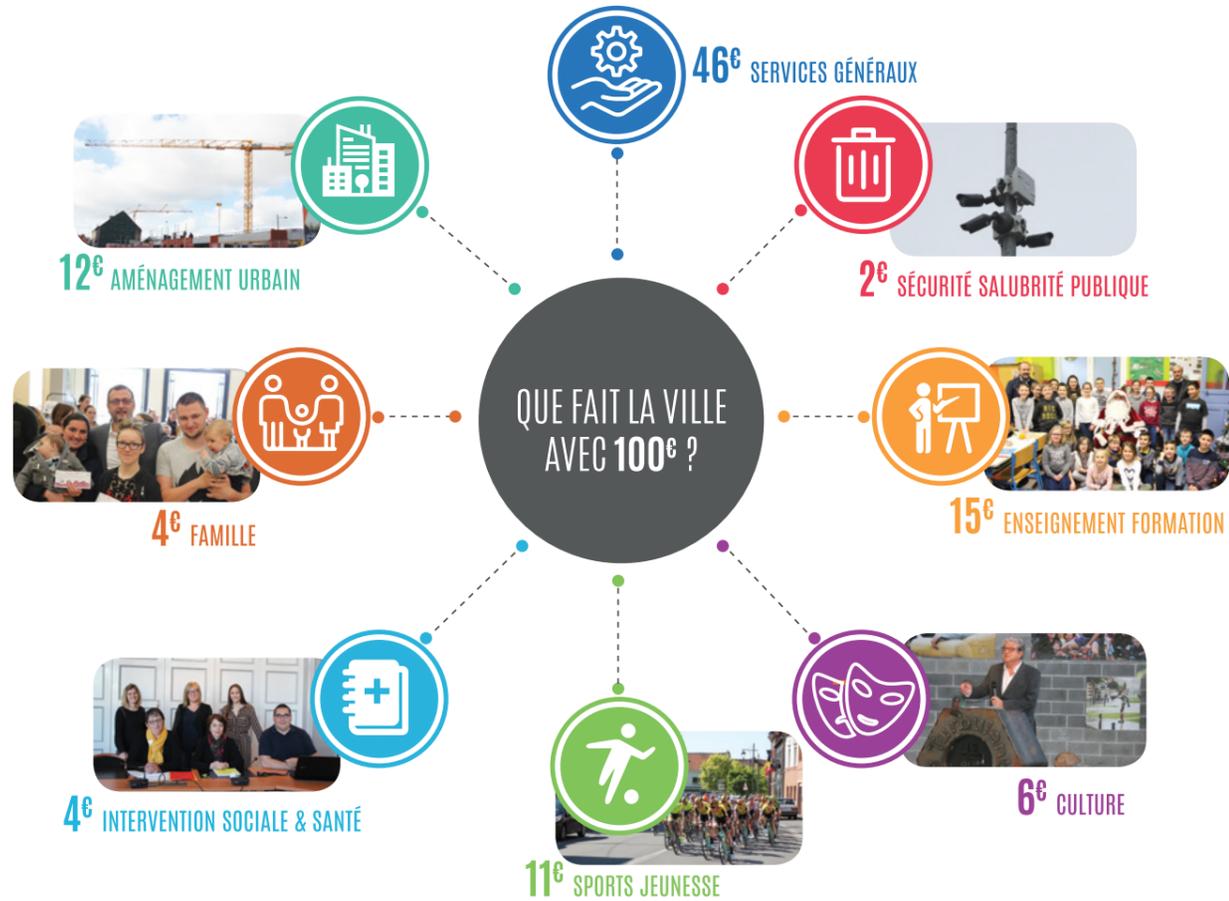
Pour célébrer les « bons temps du rock'n'roll », nous vous invitons à revêtir le look rock'n'roll !





Guy BUSTIN,
Maire de Vieux-Condé,
Adjoint aux finances

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Subventions associations
(sportives, culturelles, etc.) :
368 805 €

Voté le 4 avril dernier, le budget 2019 témoigne de la volonté de la municipalité de maintenir un service public de qualité en maîtrisant les dépenses mais aussi d'insuffler une nouvelle dynamique.

Le budget se veut maîtrisé et tourné vers les demandes et besoins des Vieux-Condéens et Vieux-Condéennes. Il permet de maintenir des services, des équipements, de la cohésion et de la solidarité des plus jeunes aux aînés: Haltes garderies, accueils de loisirs, écoles, soutien aux associations, équipements sportifs, participation aux services du CCAS, entretien des routes. Il permet également de garder une dynamique d'investissement : création

de parkings, reconstruction d'une école, installation d'un second pôle de restauration, poursuite du Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés sur la zone Dervaux/Gambetta et l'entrée de ville rue Bélurier.

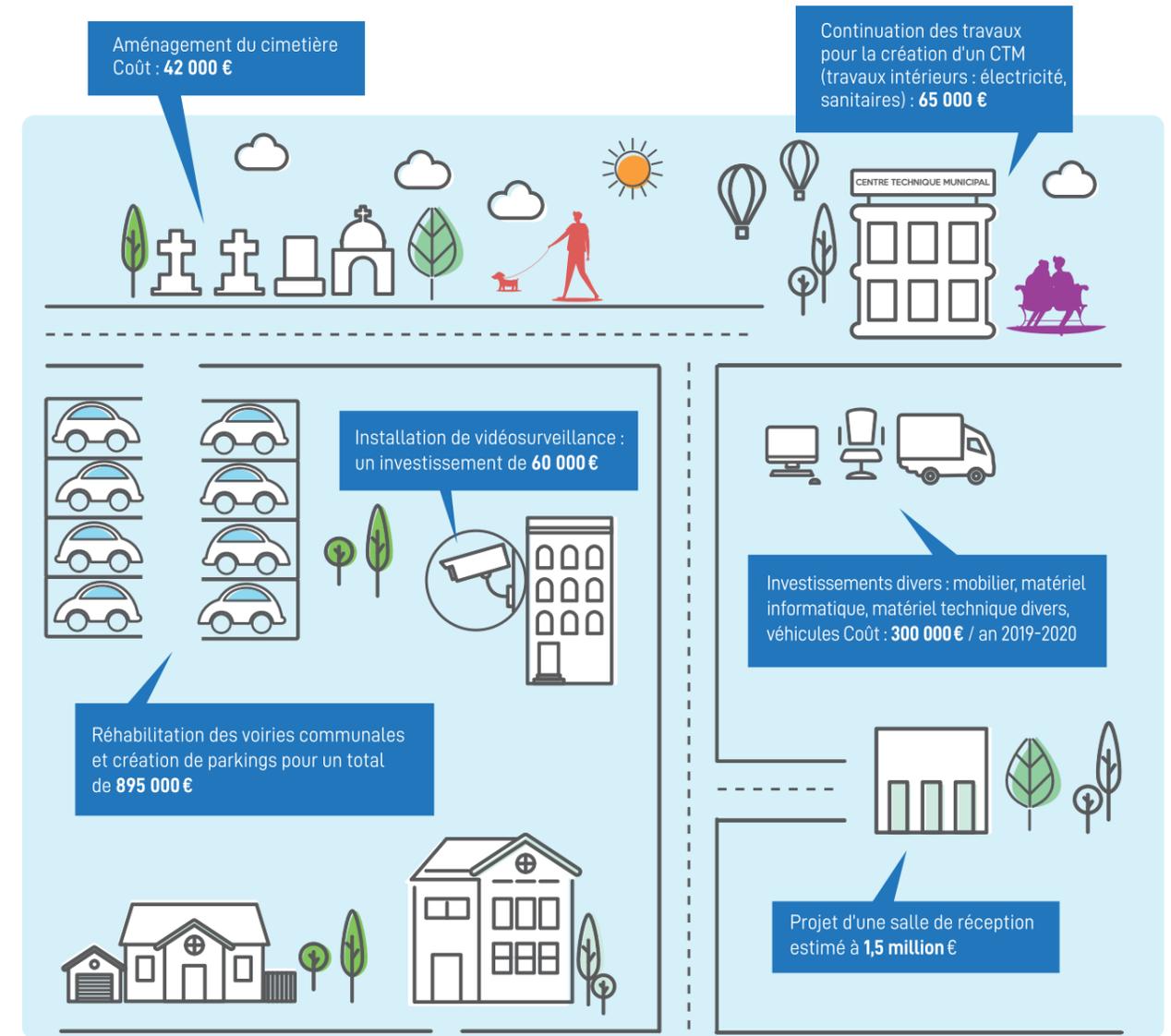
Qu'est-ce qu'un budget de fonctionnement ?

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services de la commune au quotidien, c'est-à-dire les dépenses et recettes qui reviennent régulièrement chaque année. (Achats de fournitures ; Charges de personnel ; Transports ; Subventions aux associations / Recettes des impôts et taxes ; paiement des services...)

Qu'est-ce qu'un budget d'investissement ?

La section d'investissement regroupe les dépenses destinées à rester durablement dans le patrimoine communal (Acquisition et travaux de bâtiments, création de voiries, acquisition de matériel...), c'est à dire au-delà d'un an et les recettes s'y rapportant (Emprunts, fonds de compensation de la TVA...)

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



PNRQAD : Gambetta-Dervaux, construction de logements et cellules commerciales.
Coût : 820 100 €

investissement éclairage publique
1 432 000 € sur 8 ans
dont 238 000 € en 2019



Déconstruction/reconstruction de l'école du Mont de Péruwelz : L'estimation de l'opération est de 4,4 millions € TTC

Second point de restauration scolaire : le local permettra d'accueillir 260 enfants quotidiennement. Coût : 873 000 €



PROJETS PHARES 2019



▶ LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



■ Impôts et taxes
■ Produits et services
■ Dotations participations
■ Autres produits gestion

0% D'AUGMENTATION DES IMPÔTS

Malgré un contexte économique et social tendu, la Municipalité respecte ses engagements et fait le choix de préserver le pouvoir d'achat des Vieux-condéens. Ainsi, les taux communaux de fiscalité n'ont pas augmenté depuis 2014 et n'augmenteront pas. La mesure nationale de réforme de la suppression de la taxe d'habitation pour environ 80 % des

ménages d'ici 2020 pour la résidence principale va se poursuivre. La part du dégrèvement pour les ménages en bénéficiant sera de 65% en 2019 et 100% en 2020. Ces dégrèvements seront calculés sur la base du taux d'imposition applicable à la taxe d'habitation 2017.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

28% des recettes totales d'investissement proviennent de l'autofinancement. L'emprunt prévisionnel 2019 est de 2 900 000 € essentiellement lié au financement de la reconstruction de l'école du Mont de Peruwelz Georges Germary et au second point de restauration.



AU QUOTIDIEN

POINT TRAVAUX

Le comité de pilotage (Copil) rassemblant les utilisateurs du complexe sportif a été réuni pour la 4ème fois le 29 avril dernier. Après avoir co-construit le contour de ce groupe de travail et lancé les premières études avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les premiers éléments factuels ont pu être débattus avec l'assemblée intéressée.

Pour rappel, ce Copil réunit à la fois les responsables des différentes associations sportives utilisatrices des lieux, l'Office Municipale des Sports, les représentants du collège et les responsables du DOJO, équipement intercommunal, voisin des lieux. Cette refonte du complexe sportif est un projet partagé et concerté qui s'étalera sur plusieurs années.



Fort des différents constats sur la vétusté et l'utilisation de l'équipement, des grands objectifs partagés ont été arrêtés pour l'étude de ce nouveau complexe sportif. Nous pouvons en citer quelques-uns tels que, la réflexion globale de restructuration à l'échelle du site, la définition des grands principes d'aménagement et d'orientations du site, la cohérence et la lisibilité de l'ensemble, l'amélioration du fonctionnement actuel et de demain, ainsi que le confort d'accueil et des pratiques sportives pour les usagers.

À la suite de ces pistes de travail, de visites sur site, de l'état des lieux, un diagnostic des bâtiments et équipements et

David BUSTIN
Adjoint aux travaux et à l'urbanisme
Vice-Président
Valenciennes Métropole
en charge de l'environnement et du développement durable



l'identification des besoins, problématiques majeures et attentes spécifiques de chaque utilisateur ont été répertoriées.

Sur ces bases, le bureau d'étude retenu est venu présenter en comité de travail 3 scénarii afin d'ouvrir la discussion sur la refonte du poumon sportif Vieux-Condéen.

Les points importants débattus et qui restent à travailler ont porté essentiellement sur la création d'un club house multifonctionnel ouvert aux différentes associations (avec vue panoramique sur le site si le projet global le permet, la création d'une piste d'athlétisme plus grande (400 m) si le foncier est disponible, la rénovation ou restructuration totale de certains équipements comme les terrains de football, les salles de sports et l'optimisation des espaces restants pouvant permettre l'aménagement de nouvelles pratiques.

La prochaine étape est de retravailler un projet commun sur la base des remarques de chacun et des premiers scénarii, projet pouvant répondre au maximum aux besoins de tous.

La municipalité travaille et prépare les futurs appels à projet dans le cadre des Jeux Olympiques.

LES SUBVENTIONS DE LA SIAV

Pour qu'un usager puisse bénéficier des aides de l'agence de l'Eau afin de mettre son logement en conformité au regard de l'assainissement collectif, il faut remplir l'une ou l'autre des deux conditions ci-dessous :

- soit Le SIAV a procédé à des travaux de modernisation de son réseau, subventionnés par l'agence de l'eau. Dans la ou les rues concernées les usagers peuvent bénéficier d'aides au raccordement durant les deux ans qui suivent l'achèvement des travaux du Syndicat.
- soit le SIAV a procédé à une extension de son réseau. Dans la ou les rues concernées les usagers peuvent également bénéficier d'aides au raccordement durant les deux ans qui suivent l'achèvement des travaux du Syndicat.

Si le réseau est existant depuis plus de deux ans ou si les travaux de modernisation ont été effectués depuis plus de deux ans, il n'y a plus de subvention possible. D'où l'intérêt pour les usagers de répondre rapidement aux incitations du SIAV qui sont mises en œuvre en amont des chantiers ouvrant droit à subventions.

Siav
Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes

Pour ce qui concerne l'aide à la gestion des eaux pluviales à la parcelle (infiltration, installations de cuves de récupération d'eau de pluie de 3M3 minimum...), cette dernière est valable dans tous les cas sauf pour les constructions neuves individuelles ou en lotissement pour qui les propriétaires se doivent de prévoir ces dispositifs dès la construction.

Dans tous les cas ne jamais commencer ses travaux avant d'avoir pris contact avec le SIAV et avoir respecté les préconisations techniques de notre contrôleur qui accompagne gratuitement, techniquement et administrativement, les propriétaires.

Contact 03.27.38.06.00



CONTRAT DE VILLE
DE VALENCIENNES METROPOLE
2015-2020



PROGRAMMATION 2019 DU CONTRAT DE VILLE

« PLUS DE NOUVEAUTÉ, PLUS DE SOLIDARITÉ ET PLUS DE PROXIMITÉ »

La programmation 2019 en quelques idées et quelques chiffres



designed by freepik.com

Cohésion Sociale vous invite à venir co construire les projets de demain, pour et par les habitants. RDV en juillet 2019 pour préparer la future programmation 2020 et décider collectivement des actions innovantes en matière de tranquillité, de sécurité, d'environnement et d'amélioration de la qualité de vie des habitants.

CHANTIERS ÉDUCATIFS JEUNES : LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE DANS LES QUARTIERS



Objectifs : nettoyer les noues et aider à l'entretien des jardins de personnes à mobilité réduite.

Après un briefing par les services espaces verts de la ville sur l'importance écologique des noues, l'équipe a collecté un grand nombre de déchets en tout genre et a aidé pas moins de 12 habitants de la cité à entretenir leur devanture ou jardin. Au-delà de l'aide solidaire et la valeur de l'effort découverte par les jeunes, nous retiendrons surtout le rapport de lien social renoué avec des seniors et l'engagement de jeunes, pour leur ville, de plus en plus important.

Bien fatigués, mais fiers et contents d'eux, notre groupe de jeunes se mobilise dans la préparation de leur projet : séjour sportif en Ardèche cet été et visite du salon Japan Expo à Paris.

Un nouveau chantier est prévu courant juillet, pour d'autres jeunes ayant besoin d'aide pour un projet. Contact : équipe jeunesse du centre socioculturel : 03 27 24 61 65 ou csvxconde@acsvr.org

Un nouveau chantier est prévu courant juillet, pour d'autres jeunes ayant besoin d'aide pour un projet. Contact : équipe jeunesse du centre socioculturel : 03 27 24 61 65 ou csvxconde@acsvr.org

Depuis près de 5 ans, le centre socioculturel, en coopération avec les bailleurs locaux, organise sur la commune, l'opération des « chantiers éducatifs ».

Le projet propose, deux fois par an, à une dizaine de jeunes, de s'investir dans un projet solidaire et/ou en lien avec l'environnement, durant une semaine, en échange d'une aide financière à leur projet loisirs.

Cette année, ce sont 12 jeunes qui se sont engagés, sur une action à la cité Taffin, lors des vacances de printemps.

COMMERÇANTS

BORDERIE DES FONTINETTES

LA BORDERIE DES FONTINETTES

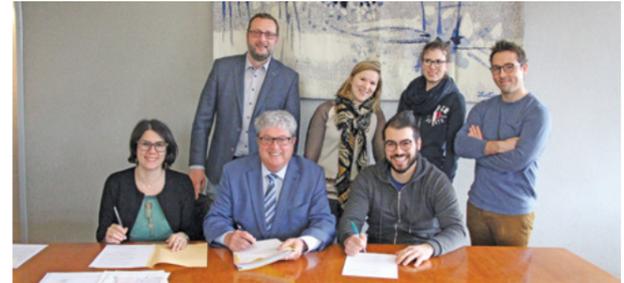
POUR LES GROUPES, DEUX TYPES DE VISITES :
A LA JOURNÉE (10H-16H) → 10€ PAR PERSONNE
A LA DEMI-JOURNÉE (13H-16H) → 5€ PAR PERSONNE

FERME D'ANIMATION À VIEUX-CONDÉ
MUSÉE DE L'ABELLE

CONTACT :
PIERRE JEAN EVRAERT
LABORDERIEDESFONTINETTES@GMAIL.COM
04.84.48.21.54 / 06.81.00.51.44

FACILITÉ D'ACCÈS : 800 M D'UN ARRÊT DE TRAM
GRANDE POUR VOUS POUSSER-NOUS

Du neuf pour la médecine



Un nouveau centre médical et paramédical verra le jour prochainement. Plusieurs praticiens travaillant depuis plusieurs années sur Vieux-Condé ont la volonté de développer l'activité dans des locaux neufs et plus spacieux pour offrir des soins de qualité optimale. « **Le volume de la salle de travail sera doublé par rapport au cabinet actuel** » déclare M. Matteo Farris, kinésithérapeute. Le cabinet comptera 5 kinésithérapeutes avec spécialités sport / pédiatrie / uro-gynécologie / thérapie manuelle/ sophrologie, 1 orthophoniste, 3 infirmières et « nous sommes en discussion pour l'implantation d'un pédiatre ».

Une solution pour tous vos transports

TAXI

La solution pour tous vos transports

Taxi Julien
06.60.50.46.02
taxi.julien59@gmail.com

Agréé CPAM et autres Caisses
Commune de stationnement : Vieux Condé 7J/7

Julien réalise tous types de courses, transport assis, transport sanitaire. Un trajet très demandé : aéroport-gare. Ce jeune entrepreneur est spécialisé dans le transport médicalisé.

UN SERVICE À LA PERSONNE SUR RÉSERVATION 7J/7 !

AU PROGRAMME

DÉCOUVERTE DU MONDE DE L'ABELLE

VISITE DU MUSÉE DE L'ABELLE
LE MUSÉE AVEC SES NOMBREUX PANNEAUX ÉDUCATIFS, SA RUCHE INTERACTIVE ET LE MATÉRIEL APICOLE VOUS PERMETTENT DE DÉCOUVRIR LE MODE DE VIE D'UNE RUCHE, LES PROBLÈMES QUE RENCONTRENT LES ABELLES DE NOS JOURS ET QUELLES SONT LEURS SOLUTIONS.

CRÉATION D'HÔTELS À INSECTES
DANS L'OPTIQUE DE MONTRER LES SOLUTIONS POUR PROTÉGER LES INSECTES, UN ATELIER DE FABRICATION D'HÔTEL À INSECTES SERA PROPOSÉ.

VISITE DU RUCHER
OBSERVATION DES RUCHES PRÉSENTES SUR LES LIEUX ET Y CONSTATER L'ACTIVITÉ DIRECTEMENT AU TROU DE VOL.

DÉCOUVERTE DU MONDE DU BORDER COLLIE ET DU TRAVAIL DU MOUTON

VISITE DE LA PÂTURE DES MOUTONS
DÉCOUVERTE DE DIFFÉRENTES RACES DE MOUTONS, NOTAMMENT LA RACE DU MOUTON DE SOUY.

SESSION DE TRAVAIL DU TROUPEAU
LE BORDER COLLIE EST LE CHIEN DE BERGER PAR EXCELLENCE, VOUS POURREZ LE VOIR AU TRAVAIL, GUIDANT ET RASSEMBLANT LE TROUPEAU.

DÉCOUVERTE DU BORDER COLLIE
LA BORDERIE DES FONTINETTES ÉTANT UN PETIT ÉLEVAGE DE BORDER COLLIES, VOUS AUREZ PEUT-ÊTRE LA CHANCE DE VOIR DE JEUNES CHOTS.

DÉCOUVERTE DES NOMBREUX ANIMAUX DE LA FERME

VOUS DÉCOUVRIREZ LA QUARANTAINE D'ANIMAUX PEUPLANT LA FERME : À SAVOIR : COCHONS, MOUTONS, LAPINS, POULES, PAONS, CHÈVRES NAINES, CANARDS, AXOLOTTES, VACHES EN ÉTÉ ET CHEVAUX EN HIVER. AU PRINTEMPS, IL Y A DE NOMBREUSES NAISSANCES.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions vous faire parvenir notre dossier pédagogique.

Un spécialiste de la décoration à côté de chez vous

Depuis novembre 2018, à Vieux-Condé, rencontrez une équipe dynamique qui vous apportera toute son expérience en événementiel. MAJ Événements sera à votre écoute pour la réalisation de vos compositions florales, vos décorations de salle, mariage, baptême... Retrouvez toutes leurs réalisations sur leur page Facebook : Mes Créations

M.A.J.

ÉVÉNEMENTS

Mariages, anniversaires, baptêmes, communions

06.03.59.00.92

Mes Créations
@majetevénements

Accueil
Publications
amis
Photos
Communauté
Événements
À propos

Albums

Téléchargements mobiles
1 540 photos

Photos de couverture
7 photos

Photos de profil
5 photos

Mes créations gourmandes et panier plaisir d'offrir
10 photos



▶ ÉCOLE DE MUSIQUE

Ce soir j'ai peur ! Mais je chante.



En ce 8 mars 2019 au soir, une certaine appréhension et un certain stress se fait ressentir au sein du chœur de femmes de l'École municipale de musique. En effet, habillées de leur tenue de concert, ces drôles de dames n'en mènent pas large sur cette grande scène des Nymphéas d'Aulnoy-lez-Valenciennes.

C'est sous l'invitation de M. Gérard HOUZE, chef de chœur de femmes, que nos charmantes choristes se sont produites hors de nos frontières en première partie du spectacle dédié à la Journée internationale des droits de la femme.

Notre chœur de femmes est sous la direction de Mme Christelle FLANC et accompagné au piano par Mme Marie TOMASZEWSKI.

Les ensembles se sont ensuite réunis pour conclure ce concert avec deux morceaux en commun.

Alors, si vous souhaitez participer à de belles aventures, n'hésitez pas et renseignez-vous à l'École municipale de musique au 03 27 40 71 71

Sax'à donf !

C'est le mercredi 27 mars que les classes de saxophone de la région valenciennoise se sont rassemblées à la salle St-Nicolas à Valenciennes pour une après-midi de rencontre.

Leur professeur, M. François HOUX, avait rassemblé ses classes de Vieux-Condé, Hergnies, Quiévrechain et Crépin afin de créer à cette occasion un grand ensemble de saxophonistes (de 10 à 70 ans) avec Liou à la batterie.

L'après-midi a été rythmée par une exposition d'anches, des répétitions, un goûter et enfin le moment le plus attendu, le concert avec comme bouquet final la montée sur scène de tous les élèves pour interpréter deux morceaux en commun.

A noter qu'un des élèves, Mathis LELEUX, a joué en soliste sur un morceau intitulé « Attention » de Charlie Puth.



Accordéons-nous !



« Le soufflet de mon accordéon est un battement de mon cœur » (Yvette HORNER).

Instrument de musette par excellence, placé sur les genoux et près du cœur, l'accordéon a fait vibrer le public le samedi 14 mai à Marly.

L'ensemble « Accordéons-nous » regroupe des élèves de trois écoles de musique (Marly, Vieux-Condé et Douchy-les-Mines) où Dorothee COUET-LHOIR enseigne. Deux élèves et un ancien élève de Vieux-Condé font partie de cet ensemble.

Ils ont interprété 11 morceaux dont des musiques de film (Pirates des caraïbes, Mission Impossible, ...), mais aussi un medley d'ABBA, un extrait de Guillaume TELL, ... Une très belle programmation musicale concoctée par Mme COUET-LHOIR.

SPORT ◀

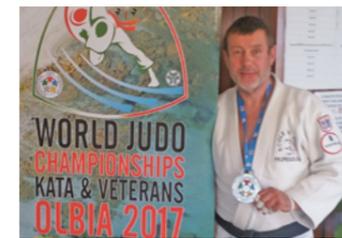
Félicitations !

Le Dojo-Club de Vieux-Condé compte désormais 7 ceintures noires de plus en karaté.

3 karatékas Vieux-condéens ont été médaillés de bronze au championnat de France light contact à Paris : Shana Maetsaerh, Matthias Maetsaerh et Thomas Cuvelier.



Un parcours sportif !



M. Alain Dayez, né le 29 septembre 1956 à Somain, pratique le judo depuis l'âge de 9 ans. Il obtient la ceinture noire à 16 ans. Ses performances lui permettent de remporter de multiples

tournois, ce qui lui a valu sa participation au championnat de France en 1972.

Après une pause due à sa vie professionnelle, c'est à l'âge de 48 ans qu'il rejoint le circuit de la compétition vétérans. Un modèle de référence au sein du Dojo-Club de Vieux-Condé. Pour compléter son palmarès, Alain réussit le Certificat de Formation d'Enseignement Bénévole (C.F.E.B) afin de donner des cours au Dojo. De part ses compétences et son savoir-faire, il évolue en tant qu'arbitre départemental et régional.

Félicitations à vous !

Allan Landouzy a réalisé un doublé au championnat de France de lutte en gagnant il y a moins de 2 mois le championnat de lutte libre et récemment en remportant la gréco-romaine.

Tous ses efforts et sacrifices au long de l'année ont payé. Félicitations Allan



Les Quatre Jours de Dunkerque



La municipalité tient à remercier les signaleurs bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette course.

Serge FORTE
Adjoint aux sports



2^{ème} gala de la Cie Dependanse à la salle Germinal

Le 18 mai, après une 1^{ère} partie libre, les danseurs ont livré un spectacle de haut vol sur le thème Jumanji au travers de danses contemporaines, classiques, hip-hop et jazz. Plus de 300 spectateurs sont venus applaudir leurs performances.



Vivicittà : on court avec le Monde !



Organisé simultanément dans 40 villes en Italie et 21 aux quatre coins du monde, cet événement populaire permet à tous ses participants de contribuer à un monde solidaire et ouvert aux autres.

La Vivicittà c'est quoi ? Une course sur route internationale et solidaire de 10 km avec classement local, national et international + selon les villes : une course ou marche enfants/adultes 5 km, par équipe ou individuel..., des initiatives multisports (initiations, démonstrations...) et surtout une fête sportive !

Vieux-Condé fait partie des 7 villes françaises organisatrices (Ivry, Vitry, Marseille, Saint-Ouen, Bron, Saint-Caprais) et a proposé sa 16^{ème} édition.

Le dimanche 21 avril 2019, vous avez été plus de 550 participants à fouler les rues de la ville, sous un soleil radieux.



Tournoi foot de Pâques

Du 20 au 22 avril, Le club de foot a reçu un grand nombre d'équipes internationales pour le traditionnel tournoi de foot de Pâques. Le club de Sin-Le-Noble s'est imposé lors de la finale face à Saint-Clément de Bourgogne.

Les inscriptions pour la saison 2019-2020 sont ouvertes.



Futsal

Dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™, la ville de Vieux-Condé a répondu à l'appel à projet de Valenciennes Métropole, pour l'attribution du terrain de futsal extérieur. Nous avons le plaisir de vous informer que notre candidature a été retenue! Le terrain d'une valeur de 45 000€ HT, financé par la Ligue de Football Amateur et la FIFA, est installé au complexe sportif de la ville, rue du 8 mai 1945. Un Premier rendez-vous sportif, s'est déroulé lors de l'inauguration le samedi 22 juin. Venez profiter de cette installation sportive pendant les horaires d'ouverture du complexe sportif de la ville.

JEUNESSE

Vieux-Condé Région Hauts-de-France

NOS QUARTIERS D'ÉTÉ

VENDREDI 2 AOÛT de 15h à 17h
CITE TAFFIN ET QUARTIER DU JARD
Jeux, stands d'activités familiales.
19H00 Musique et karaoké
21H00 Cinéma en plein air

SAMEDI 31 AOÛT dès 17h
QUARTIER DE LA SOLITUDE HERMITAGE
Parcours urbain de feu avec "le chapelier"
Jeux des petits, regard des grands
Repas pique-nique le midi
Concert en fin d'après-midi.
Buvette et petite restauration sur place.

RENSEIGNEMENTS :
EJL- 06 77 11 70 78

Facebook : Enfance Jeunesse Loisirs
Email: ejlvieuxconde@gmail.com

CENTRE SOCIOCULTUREL



« Un été dynamique pour la jeunesse » : du 8 juillet au 16 août, l'équipe du centre socioculturel propose un programme d'animation qui bouge pour les jeunes de 12 à 17 ans ! Le thème de cette année est orienté sur la mobilité, le sport et l'environnement. Demandez le programme auprès du centre socioculturel – inscriptions dès le 22 mai. Contact : équipe jeunesse du centre socioculturel : **03.27.24.61.65** ou csvxconde@acsvr.org

« Sorties familiales : un petit air de vacances en restant à la maison » : chaque année, beaucoup de familles ne partent pas en vacances. Voilà pourquoi le centre socioculturel, aidé financièrement de la CAF, met en place des sorties familiales. 2 sorties sont proposées cet été :

- **19 juillet** : Phantasialand en Allemagne 30€ adulte/20€ - de 16 ans
- **11 août** : Nausicaa et visite libre du vieux Boulogne – tarif unique 12€

Informations et inscriptions : centre socioculturel : **03 27 24 61 65** ou csvxconde@acsvr.org

PROGRAMME VIVONS EN FORME

« Les P'tits sportifs de l'événement VIF 2019 »



Ce mercredi 10 avril 2019, au complexe Vauban de Valenciennes, était organisé le 4ème événement VIF annuel dans le cadre du « Programme Vivons en Forme » en présence de la Mascotte « Pody ».

À travers sa politique santé, Valenciennes Métropole a invité 250 enfants issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, à participer aux ateliers organisés par les chefs de projet VIF. Cet événement a regroupé des enfants de 8 à 12 ans des 9 villes VIF.

Les jeunes enfants des ACM, inscrits au Service Éducation Jeunesse, ont représenté la ville en portant les couleurs et le drapeau de l'Espagne « Hecho en Vieux-Condé » (NDLR : Fait à Vieux-Condé).

Qu'ils soient sportifs en herbe ou compétiteurs, encadrés par les animateurs jeunesse (Raphaël, Laetitia, Justine) 23 jeunes, ont participé aux ateliers dont la thématique retenue était en lien avec la Coupe du Monde Féminine de la FIFA France 2019 (Valenciennes a accueilli des matchs de la Coupe de Monde en juin 2019).

9 ateliers étaient proposés aux pays afin de favoriser la pratique sportive régulière d'une manière ludique et adaptée aussi bien aux filles qu'aux garçons. Les « Espagnols de Vieux-Condé » ont pu s'essayer au morpion géant, Baby Foot Humain, Tir aux buts, Mastermind, Touckball, Kin Ball mais aussi au jeu « Playdagogie ». Les enfants et les animateurs ont pu suivre les conseils du CHAAFIP, association qui préconise les bonnes habitudes alimentaires auprès des plus jeunes. Après 2 heures d'activités intenses, Valenciennes Métropole a offert aux participants un goûter équilibré composé d'un biscuit peu calorique, d'une compote allégée en sucres, d'un produit laitier et d'un verre d'eau.

Les chefs de projets VIF ont remis aux enfants des goodies estampillés VIF – Valenciennes Métropole- Coupe du Monde 2019.

Comme le rappelle la devise du VIF : « Pour être en forme, bouger c'est facile » RDV en avril 2020 pour un nouvel événement !



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Depuis décembre, les volontaires en service civique de Valenciennes Métropole (recrutés par Unis-Cité) accompagnent la restauration scolaire dans le but de réduire le gaspillage alimentaire. Ces derniers ont accompagné la ville dans la réalisation des pesées et l'élaboration d'un plan d'action.

Les pesées, permettent d'évaluer la quantité de nourriture gaspillée par repas. Pour la cantine de Vieux Condé, il est ressorti qu'en moyenne, nous gaspillons 146 grammes par jour et par enfant, soit environ 30% d'un repas complet.

Les animateurs étant les encadrants directs pendant le repas, leur participation à l'élaboration du plan d'action #anti-gaspi a été primordiale. Ainsi, l'ensemble des animateurs a été sensibilisé par Valenciennes Métropole aux enjeux du gaspillage et ils ont proposés des actions.

Ces actions ont été présentées, avec les résultats de pesées, lors d'une réunion regroupant autour de Mme Maksymowicz, les agents de la ville et les services de l'agglomération. Plusieurs éléments sont ressortis :

- 1 • La nécessité de réduire le nombre de repas commandés en surplus sur une période test d'un mois et de pouvoir adapter les portions
- 2 • Le besoin de plus d'interactions entre le personnel de service et les animateurs
- 3 • Le fait que l'ouverture d'un 2nd pôle en septembre 2019 permettra sans aucun doute d'améliorer les conditions de prise des repas (temps, bruits) ce qui aura, sans nul doute, un impact important sur la réduction du gaspillage alimentaire et de mettre en place davantage d'actions.

La rentrée scolaire prochaine sera également l'occasion pour l'Agglomération de proposer aux écoles des animations en classe pour sensibiliser les convives au gaspillage alimentaire.

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES



1 - QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Avant de partir, vous devez signaler à la police municipale, votre départ en vacances.

Police Municipale
597 rue Victor Hugo
59690 VIEUX-CONDÉ

Ou télécharger le formulaire sur notre site :
www.villevieuxconde.fr/docs/formulaire_OTV.pdf
et envoyez le, complété et signé, à :
police.municipale@ville-vieux-conde.fr

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

2 - QUELQUES INCONTOURNABLES AVANT DE PARTIR :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. À défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et de valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

INFO CANICULE

Dès l'apparition des fortes chaleurs, il convient d'observer certaines règles afin que l'organisme puisse s'adapter à ce brusque changement climatique et à l'augmentation de température inhabituelle.

La solidarité est primordiale en cas de fortes chaleurs. En effet, l'isolement des personnes âgées ou handicapées est un facteur aggravant en période de canicule.

Si vous avez dans votre entourage une personne seule, isolée, âgée, handicapée, fragile, n'hésitez pas à l'inscrire sur le registre « canicule », afin que nos équipes puissent lui apporter leur aide en cas de déclenchement du plan canicule.

QUI CONTACTER EN CAS D'URGENCE ?

Les personnes âgées ou à mobilité réduite, isolées peuvent s'inscrire sur le registre en téléphonant ou en se rendant à la Mairie, au CCAS ou au Pôle seniors de la ville
Mairie 03.27.21.87.00 - C.C.A.S 03.27.41.23.47
Pôles Séniors 06.74.36.29.44



SENIORS



Louissette MAKSYMOWICZ
Adjointe aux Seniors
et à la restauration
municipale



COLIS DES ÂÎNÉS

INSCRIPTION AVANT LE 20 OCTOBRE 2019

CONDITIONS :

- Si vous êtes domicilié(e) à Vieux-Condé, âgé(e) de 65 ans dans l'année civile ou si votre conjoint remplit cette condition ou au titre de l'invalidité au travail (60 ans et fournir un justificatif).

Vous aurez plus de précisions sur les horaires et le lieu en appelant le service événementiel au : 03 27 21 87 00

INSCRIPTION :

- Si vous êtes déjà bénéficiaire, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de le déposer en mairie auprès du service événementiel ou en mairie annexe. Nous vous remettons votre bon d'inscription.
- S'il s'agit d'une 1^{ère} inscription, il faudra vous présenter au service événementiel ou en mairie annexe, muni d'un justificatif d'identité et de domicile.

ARNAQUE AUX SENIORS

Les forces de l'ordre et la municipalité mettent en garde les seniors contre les arnaques en tout genre.

Les arnaques auprès des Seniors peuvent revêtir différentes formes. Ils sont visités par des démarcheurs à domicile mal intentionnés, parfois déguisés en gendarmes ou policiers ; plombiers ; agents de l'eau ou de l'électricité, qui en profitent pour inspecter les pièces du logement, repérer les objets de valeur et les dérober. Cela peut être aussi les arnaques par téléphone ou internet.

Des conseils de prudence

- Ne jamais faire entrer chez soi un individu qui vous est inconnu,

- Ne jamais laisser seul l'individu dans une pièce de votre habitation.
- Demander de présenter une carte professionnelle
- Ne pas donner d'argent
- Ne rien signer sans l'avis d'une personne de la famille ou de l'entourage.
- Ne jamais donner d'informations personnelles : nom, situation familiale ou bancaire (RIB ou numéro de carte de crédit).

Si vous êtes victime appelez le 17

NOTRE REPAS SPECTACLE 2019 SERA UNE FÊTE ÉLÉGANTE ET GIGANTESQUE !

Comme dans les années folles, art déco, menu chic et un orchestre Swing pour vivre votre repas de fin d'année comme nulle part ailleurs !



REPAS DES SENIORS,
une fête élégante et gigantesque !

Inscription pour le repas des Aînés

Jeudi 5 décembre 2019

COUPON RÉPONSE À RETOURNER
AVANT LE 20 SEPTEMBRE 2019

NOM _____ TÉLÉPHONE _____

PRÉNOM _____ SIGNATURE _____

ADRESSE _____

Ces renseignements sont nécessaires au traitement des demandes d'inscription aux avantages Seniors. Les informations personnelles qui y sont portées feront l'objet d'un traitement informatique sous la responsabilité de Monsieur le Maire. Elles seront conservées pendant 2 ans puis détruites. Elles ne seront fournies à des tiers que sur demande expresse et conformément aux règles fixées par la Commission d'Accès aux Documents Administratifs. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en écrivant à Monsieur Le Maire, 1 rue André Michel, 59690 VIEUX-CONDÉ.

ON A TESTÉ POUR VOUS...

LE RENOUVELLEMENT DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

ATTENTION AUX DÉLAIS !

Il est désormais possible de remplir une pré-demande de carte d'identité et/ou de passeport directement sur Internet. Une démarche facile qui permet de gagner du temps à la mairie. Les formalités administratives ne sont jamais agréables à remplir, mais impossible d'y échapper ! Une carte d'identité périmée depuis plus de 5 ans, un passeport qui vient d'expirer, je n'ai plus le choix : il me faut renouveler mes papiers d'identité. Je décide d'appeler ma commune : Vieux-Condé au 03.27.21.87.00.

Première étape : Je me renseigne, on m'indique un délai de deux mois pour un rendez-vous. On me rassure. À l'issue du rendez-vous, ma pièce d'identité sera disponible sous 8 à 10 jours pour une carte d'identité et 10 à 15 jours pour un passeport. La liste des pièces à fournir est assez longue, mais on peut les retrouver facilement en ligne sur le site de la ville : lien. Ce n'est pas fini, je dois approuver le site de pré-demande en ligne.

Deuxième étape : je me connecte sur le site www.ants.gouv.fr. Je remplis tous les champs demandés et découvre une case « magique » ! Le logiciel me propose un justificatif de domicile en leur possession. Je coche « ok ». Quatre documents apparaissent je choisis mon fournisseur de gaz, parmi d'autres propositions. Ma facture est validée comme justificatif, je n'ai pas besoin de l'apporter lors de mon rendez-vous. Il ne reste plus qu'à immortaliser ma plus belle expression, direction le photographe de ma ville.

Troisième étape : Jour J ! Je me présente en mairie, j'attends mon tour, ce fut très rapide. Je présente ma pré-demande imprimée qui facilite le travail de l'agent. Mais elle me précise que si nous n'avons pas la possibilité d'imprimer le document, il est impératif de noter le numéro de pré-demande. Un rapide scan des documents dont ma photo. Puis une nouveauté depuis trois ans, la prise de mes empreintes. Il ne me reste plus qu'à signer le récépissé. En dix minutes, tout est enregistré.

10 jours plus tard, je reçois un message automatique m'indiquant que ma carte est disponible. À retirer sous trois mois. Je fais un échange avec mon ancienne carte. Voilà, je suis en règle !

Un numéro, une personne, un poste dédié à Vieux-Condé : c'est efficace !

En place depuis trois ans, le protocole de renouvellement des Cartes Nationales d'Identité ou de passeport s'améliore et se renouvelle. Un équipement à la pointe de la technologie qui tient ses promesses en matière de biométrie. Prêt à vous lancer ?

Dans l'agglomération valenciennoise les communes de Vieux-Condé, Condé/Escaut, Marly, Valenciennes, Bruay/Escaut, Onnain, St Amand, Le Quesnoy, Anzin et Denain proposent le service. En 2018, la commune a réalisé 705 demandes de passeports dont 235 pour les Vieux-Condéens et 2063 demandes de cartes d'identité dont 875 pour nos habitants.

Vous êtes très nombreux à vouloir renouveler votre carte nationale d'identité (CNI).

Un conseil, anticipez votre demande. Surtout lors de périodes estivales, d'exams ou de rentrée scolaire.

Caroline DI-CRISTINA

1^{ère} Adjointe à l'Etat Civil,
à l'Administration Générale
et à la gestion du Personnel



BON À SAVOIR :

Depuis 2014, les Carte Nationale d'Identité ont une validité prolongée de 5 ans. Peu importe la commune de résidence, le rendez-vous peut être pris dans tous les points homologués. Les délais raccourcis pour un retour après dépôt des documents. Avant 2017, il fallait compter un à deux mois pour recevoir le document définitif contre un maximum de 10 jours de nos jours. Le point négatif est la prise de rendez-vous obligatoire.

Rappel validité :

Carte d'Identité Nationale : 15 ans pour les personnes majeures – 10 ans pour les mineurs

Passeport : 10 ans pour les personnes majeures – 5 ans pour les mineurs

À l'étranger (Belgique, Angleterre, Italie, ...) : ces pays ne prennent pas en compte la prolongation des 5 ans de validité.

Pièces justificatives :

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

- Acte de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois, à demander à la Mairie de votre Commune de naissance.
- 2 photos d'identité sur fond clair
- 1 justificatif /FACTURE de domicile récent (EDF, EAU, LOYER, TAXE D'HABITATION, TELEPHONE FIXE...) Moins d'un an.
- Livret de Famille
- Ancienne carte d'identité
- Certificat de nationalité Française, pour les personnes nées à l'étranger ou de parents nés à l'étranger.
- Taille
- Jugement de divorce avec mention de garde de l'enfant
- Jugement de tutelle/curatelle pour personne protégée

Les enfants mineurs doivent être accompagnés par un parent
En cas de perte ou de vol, fournir un timbre fiscal de 25,00 €

PASSEPORT

- Acte de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois, à demander à la Mairie de votre Commune de naissance.
- 2 photos d'identité sur fond clair
- 1 justificatif /FACTURE de domicile récent (EDF, EAU, LOYER, TAXE D'HABITATION, TELEPHONE FIXE...) Moins d'un an.
- Livret de Famille
- Ancien passeport
- Carte d'identité
- Certificat de nationalité Française, pour les personnes nées à l'étranger ou de parents nés à l'étranger.
- Taille
- Jugement de divorce avec mention de garde de l'enfant
- Pièce d'identité du parent qui accompagne

Les enfants mineurs doivent être accompagnés par un parent
Fournir un timbre fiscal de 17 € de 0 à 15 ans, 44€ de 15 à 18 ans, 86 € personne majeure

POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE

Le vote du budget est le temps fort de la vie municipale et nous entamons cette dernière année de mandat avec le même enthousiasme que les précédents.

Nous avons souhaité un budget 2019 ambitieux, qui prévoit la FINALISATION de notre programme, sur les bases desquelles vous nous avez élus, et qui permettent de proposer des réalisations en phase avec une population en augmentation constante...SANS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX.

Au-delà de ces aménagements essentiels, d'autres réalisations sont inscrites au budget : notamment la salle polyvalente à dominance culturelle, la poursuite du déploiement de la vidéo surveillance, une refonte globale du complexe sportif (le comité de pilotage, constitué de l'ensemble des associations sportives concernées et du collège, travaille actuellement sur un plan pluri-annuel d'investissement 4^{ème} réunion, déjà deux ans de travail).

Vous l'avez constaté, l'année 2019 promet encore de belles réalisations qui vous seront présentées dans les prochains numéros.

ÉTAT CIVIL

ILS SONT LES BIENVENUS • FÉVRIER À MAI 2019

PLANCQUE Tino, Franck, Gaetano, né le 21/02/2019 à Saint-Saulve
ROGER TOURBEZ, Liahna, Nathalie, Micheline, née le 27/02/2019 à Valenciennes
ROGER TOURBEZ Noélie, Jacqueline, Mireille, née le 27/02/2019 à Valenciennes
DEUDON DELBASSEZ Pierre, né le 12/03/2019 à Valenciennes
PETRAZ Lizia, née le 16/03/2019 à Valenciennes
QUINTARD VANMEERHAEGHE Caleb, né le 19/03/2019 à Saint-Saulve
BOUNAJ Ayoub, né le 19/03/2019 à Valenciennes
HANOT Chloé, née le 26/03/2019 à Saint-Saulve
DAVAINE Tyllo, Didier, Bernard, Julien, né le 11/04/2019 à Valenciennes
FROUCHART Lily-Rose, Julyana, Elyna, Lylou, née le 14/04/2019 à Valenciennes
AL KURDI Rital, née le 15/04/2019 à Saint-Saulve
AIT KAR Adil, Amine, né le 16/04/2019 à Saint-Saulve
RÉAUX Camille, Ambre, Jocelyne, née le 17/04/2019 à Valenciennes
BALFOUL Nassim, né le 21/04/2019 à Valenciennes
VANHOUCHE Julia, Marie, Félicie, née 22/04/2019 à Valenciennes
FABROWSKI Rafaël, Giovanni, Jean-Michel, né le 24/04/2019 à Valenciennes
CAUCHETEUX Dario, Ludovic, Patrick, né le 02/05/2019 à Saint-Saulve
DUTAILLY Chloé, née le 07/05/2019 à Valenciennes
DJEABALI Ewen, Hedi, Jean-Pierre, né le 13/05/2019 à Valenciennes

ILS SE SONT UNIS • FÉVRIER À MAI 2019

DURAND Philippe et Nathalie DELLOUVE – mariés le 05/04/2019
LAPEIRE Laurent et Sabine BOULOGNE – mariés le 06/04/2019
MOHAMED BEN MOHAMED Jean-Pierre – mariés le 04/05/2019
LERNOULD Aufray et HENNON Julie – mariés le 11/05/2019
COCHET Ronald et GUILLAUME Audrey – mariés le 11/05/2019
DAMANN Jérôme et SAINT-GHISLAIN – mariés le 18/05/2019

ILS SE SONT PACSÉS • AVRIL À MAI 2019

FROUCHART Cyril et LAUNOIS Océane – pacsés le 20/04/2019
CARON Maxime et BLONDEAU Ludivine – pacsés le 18/05/2019
LECOMTE Alexis et GOFFART Manon – pacsés le 18/05/2019

ILS NOUS ONT QUITTÉS • MARS À MAI 2019

CALONNE Paula, épouse de Jean DEGAUGUE, décédée le 04/03/2019 à Valenciennes
WAWRZYNIAK Raymond, Edmond, époux de Chantal PETIT, décédé le 06/03/2019 à Vieux-Condé
POUSSIN Jean, Claude, veuf de Yvette WECKEWICZ, décédé le 09/03/2019 à Vieux-Condé
CARBON Philippe, Victor, Pierre, Joseph, célibataire, décédé le 11/03/2019 à Vieux-Condé
MASTROPIETRO Maria, Filoména, épouse de Pietro PARENTE, décédée le 12/03/2019 à Valenciennes
D'HONT Elise, Marguerite, veuve de André WILLAIT, décédée le 15/03/2019 à Saint-Amand-les-Eaux
COLMANT Julienne, veuve de Paul LINGLART, décédée le 23/03/2019 à Vieux-Condé
SIGNALEY Fernande, Justine, veuve de Ernest ADNET, décédée le 26/03/2019 à Vieux-Condé
MERLIN Robert, époux de Marie-Françoise BARELA, décédé le 05/04/2019 à Vieux-Condé
LESEULTRE Danielle, Elmire, Madeleine, épouse de Roger LASSELIN, décédée le 06/04/2019 à Valenciennes
DUCLUZEAU Micheline, veuve de François BARBIEUX, décédée le 14/04/2019 à Valenciennes
CHERBI Chabha, veuve de Chabane AIT-ALI, décédée le 18/04/2019 à Vieux-Condé
KALUZNY Philippe, célibataire, décédé le 18/04/2019 à Valenciennes
PAUL Andrée, José, célibataire, décédée le 24/04/2019 à Valenciennes
DEVALLET Alain, Gaston, Marcel, époux de Nicole CODAN, décédé le 25/04/2019 à Vieux-Condé
SALAFIA Angelo, célibataire, décédé le 04/05/2019 à Vieux-Condé
HIS Claude, Robert, veuf de Colette DUPONT, décédé le 06/05/2019 à Valenciennes

RECONNAISSEZ- VOUS QUELQU'UN ?

École des garçons de 1952
photographie de classe
Rue Nestor Bouliez
(actuelle école de musique)



CARTE POSTALE REPRÉSENTANT L'ANCIENNE MAIRIE



A/ LA CONSTRUCTION

À l'emplacement de l'actuel bureau de poste (délibéré du Conseil Municipal de 1824, document disponible en Mairie)

B/ DESTRUCTION

Le bâtiment fut atteint par les tirs de canons lors de la Bataille de l'Escaut en mai 1940. L'incendie qui s'ensuivit détruisit toutes les archives. A savoir que les sapeurs-pompiers entreposaient le matériel de lutte contre l'incendie dans un local attenant à la mairie. On y trouvait également la maison du concierge et la prison municipale.

Un peu plus loin dans la rue Victor Hugo, la salle des fêtes et le magasin « Dock du Nord ».

En 1944, le quartier fut dévasté à nouveau par la chute d'une fusée V2. Partie de la région d'Eperlecques, cette fusée qui devait se diriger vers l'Angleterre, par suite d'un dérèglement du gyrocompas est tombée à Vieux-Condé, sur l'hôtel, près de la mairie dans la matinée du 11 octobre 1944.

Une petite fille, âgée de 8 ans, Janine Marciniak, qui se trouvait à l'arrêt du tramway « Le Chalet », reçut un éclat et décéda vers 16H00. Les parents habitaient 95 rue Anatole France à Vieux-Condé.

M. Serge Massin, Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Vieux-Condé et de sa Région



Œuf au Maroilles, des saveurs généreuses en fromage ! par Giovanni

PRÉPARATION :

- Prenez un ramequin adapté au four.
- Tapissez le fond avec une tranche généreuse de Maroilles, environ 1cm d'épaisseur.
- Cassez un œuf entier dessus.
- Versez de la crème liquide 30%, attention le jaune de l'œuf doit être apparent !
- Mettez une pincée de gruyère sur le dessus du jaune.
- Un tour de poivre, surtout pas de sel et le tour est joué !
- Enfouez dans un four préchauffé à 220°C 3 à 4 min.

ÇA COLORE, ÇA BOUILLONNE, C'EST PRÊT !

SUGGESTION :

Dégustez accompagné d'une salade d'endive ou de mâche et pour la gourmandise quelques mouillettes.

UN RÉGAL !

AGENDA



QU'EST CE QU'ON VA FAIRE...?

JUILLET

07/07

Fête de nuit

- 14h30 carnaval départ du Mt de Peruwelz
- 20h concerts gratuits
- 23h30 spectacle pyrotechnique

14/07

Fête Nationale

20/07

Sortie à Nausicaa, organisée par l'association Mieux vivre dans son quartier Solitude Hermitage

27/07

Pique-nique au parc Chabeau Latour, organisé par l'association Mieux vivre dans son quartier Solitude Hermitage

AOÛT

02/08

Nos quartiers d'été : Taffin et Jard

04/08

Randonnée cyclo-touristique

17/08 au 20/08

Fête foraine

18/08

Brocante Comité de quartier Taffin

24/08

Voyage à Dieppe, organisé par l'association Mieux vivre dans quartier Solitude Hermitage

29/08

Don du sang salle Germinal

31/08

Nos quartiers d'été Solitude Hermitage

SEPTEMBRE

01/09

Commémoration libération du territoire

02/09

Rentrée scolaire

04/09

Inscription associations Girls band

08/09

Marché Campagnard

08/09

Remise des lots du concours des maisons fleuries

08/09

Brocante rue H. Durre organisée par le hand-ball

15/09

Course cycliste

21/09

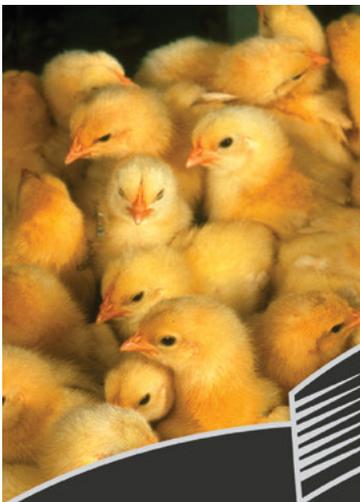
La guerre de cent ans à la maison pour tous, organisé par l'association Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Vieux-Condé et de sa Région

21/09 & 22/09

Grand Salon Star geek (Salon Geek, Star Wars et Pop culture)

LES INSCRIPTIONS DANS LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LA VILLE SONT OUVERTES !

Plus de renseignements auprès de chaque association, retrouvez les contacts sur notre site ville, rubrique associations.



Marché Campagnard

de 10h30 à 17h30

Dimanche 8 septembre

Terroir et artisanat en plein coeur de la ville...

SPÉCIALITÉS
POLONAISES

MIELS

BALADES
À DOS D'ÂNE

ANIMATION
FERRAGE
DE CHEVAUX

FROMAGES
ATELIER
COMPOST

TRI TRUCK
SAYONS

COURSES
DE VOITURES
À PÉDALES

FRUITS
STAND
CALÈCHE

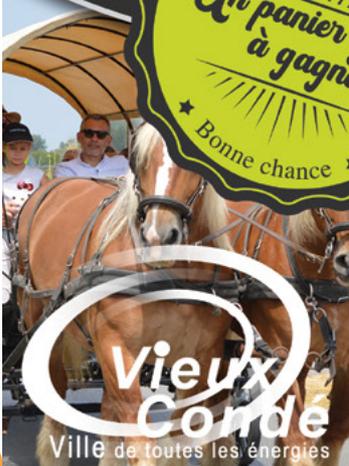
POULAILLER
GÉANT

BAR
À EAU
LÉGUMES

Buvette et petite restauration sur place



Centre Ville



Vieux
Conde
Ville de toutes les énergies

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

WWW.VILLEVIEUXCONDE.FR - FACEBOOK : @VILLEVIEUXCONDE - TÉL : 03 27 21 87 00